2015

RAPPORT ANNUEL

Nous construisons la Suisse

SBV SSE SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Le mythe du risque zéro

Préface / «Si je ne fais rien, je ne fais rien de mal»: cette approche, que les psychologues appellent la «stratégie de l'évitement», devrait évoquer leur lot quotidien à bon nombre d'entrepreneurs. Elle devrait leur faire penser au va-et-vient avec les représentants du maître d'ouvrage, qui assument certes une certaine responsabilité, mais ne disposent pas de compétence décisionnelle. Elle devrait leur rappeler le va-et-vient avec les personnes engagées pour décider sur place, mais qui ne craignent rien de plus que de prendre des décisions, car celles-ci pourraient s'avérer mauvaises.

A l'heure actuelle, l'accent n'est pas mis sur la gestion des risques, mais sur la gestion des dangers, surtout pour les maîtres d'ouvrage publics. Plus rien n'est décidé sur les chantiers: la décision nécessaire est transmise au loin, à l'administration. Certes, les centres de gestion engagent des spécialistes du bâtiment compétents pour les projets de construction, mais ils ne leur font pas suffisamment confiance. Au contraire, ils sont suivis de près par l'administration et ses nombreux organes de contrôle et de surveillance, toujours prêts à concocter de nouveaux mécanismes de sécurité, de nouveaux règlements et processus, afin que la personne sur le site ne commette pas d'erreur – pour que personne ne puisse jamais commettre d'erreur du tout.

Ce mantra de la prévention des erreurs est dangereux, et surtout coûteux. L'énorme appareil qui accompagne cette approche, mais surtout les occasions manquées, coûtent cher. La gestion des risques est un compromis raisonnable entre les risques et les opportunités. Une politique du risque zéro paralyse l'initiative et empêche souvent l'exécution de meilleures alternatives. Si les erreurs sont, certes, évitées, des décisions pas bien mûries sont prises. Les améliorations de projets ne sont pas mises en œuvre parce que le contrat aurait dû être modifié pour ce faire, par exemple. Le cauchemar d'un juriste loin du site!

Nous devons sortir de ce cercle vicieux! Nous devons faire comprendre à nos maîtres d'ouvrage qu'ils doivent nous envoyer des décideurs compétents, à qui ils délèguent leur confiance – et non de nouvelles préoccupations. Mais nous devons avant tout faire comprendre aux politiciens que l'on ne peut empêcher des erreurs, si rares soient-elles, mais inévitables, par l'introduction d'encore plus de réglementations et de bureaucratie.

L'erreur est humaine. Il est temps de nous réorienter et d'accepter un risque résiduel. Le mythe du risque zéro nous attire dans une impasse. Le risque n'est pas un tabou, mais nous permet d'avancer. La sécurité absolue n'existe pas. Nous devons réapprendre à gérer ces situations. Avec prudence. Mais aussi avec courage! /

Gian-Luca Lardi, Président central

119e Rapport annuel

04

PRÉFACE
Le mythe du risque zéro

PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTIVITÉ 2015
4 La bonne personne au bon endroit
7 Siège central de la SSE et SRL

EXERCICE 2015
8 Des pertes notables dans le secteur de la construction de logements

22

DÉPARTEMENT POLITIQUE + COMMUNICATION
22 Œuvrer à la Suisse future
24 Communication de la CN
25 Politique fédérale
26 «Journal Suisse des Entrepreneurs»
26 Shop de la SSE
27 Réseau édex

36

FINANCES
36 Un pilier essentiel de revenu

42

GROUPES PROFESSIONNELS
42 Fédération Infra: dernier tour de piste pour la Fédération
43 FEI: maîtriser ensemble de grandes tâches
44 VSH: une nouvelle direction à la tête de la VSH
45 NVS: la création de valeur commence dès la carrière
46 ASP: un défi sur le terrain
47 ASFS: l'«Espace des pionniers» présente l'Histoire
47 VSG: la CCT dans la construction de voies ferrées est prolongée

50

ENTREPRISES DE L'ASSOCIATION
50 Campus Sursee: l'«université des entrepreneurs» est parée pour l'avenir
54 consimo: développer durablement l'organisation

12

DÉPARTEMENT ENTREPRISES + PRESTATIONS
12 2015 – Trois passages de témoin
14 Conventions collectives de travail / politique sociale
15 Service juridique
16 Politique de formation professionnelle
18 Sécurité au travail – Protection de l'environnement – Gestion de la qualité
19 Documentations – Appels d'offres – Normes

30

SECRÉTARIAT ROMAND LAUSANNE
30 Le SRL est à l'écoute de ses membres

58

ORGANES DE L'ASSOCIATION
58 Assemblée des délégués
59 Comité central
60 Procès-verbal de l'Assemblée générale
62 Membres du Comité central et délégués de la SSE
64 A la mémoire de nos membres d'honneur et de nos membres vétérans décédés

IMPRESSUM

EDITEUR
Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
8042 Zurich
Téléphone 044 258 81 11
www.entrepreneur.ch

RÉDACTION
Maja Bisig

PHOTOGRAPHIE
Dennis Savini, Daniel Arbenz, Bauberufe.ch, Campus Sursee, Ueli Büchi, Fédération Infra, Heike Grasser, André Högger, Thomas Kistler, Services parlementaires 3003 Berne, NVS, SRL, ASFS, SwissSkills, Andreas von Gunten, Martin A. Walser, Lorenz Cugini

CONCEPT ET PRÉSENTATION
trurnit Publishers GmbH
D-85521 Ottobrunn

IMPRESSION
Sihldruck AG
8045 Zurich

La bonne personne au bon endroit

Eu égard aux défis posés, le travail qu'effectue la SSE au nom de ses membres est plus important que jamais. Pour atteindre un degré d'efficacité optimal, il faut des gens qui parlent la langue de la branche et qui s'engagent pour les intérêts du secteur principal de la construction – au niveau de l'administration centrale de la SSE, au Parlement et, bien entendu, sur le chantier.

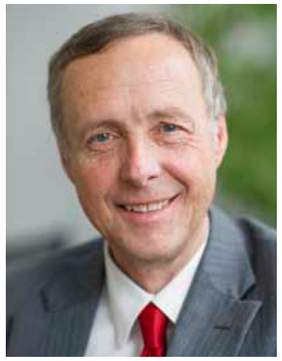

Près de deux mille personnes ont manifesté le 10 novembre dernier devant le siège de la SSE à Zurich. Unia entendait médiatiser les «journées de protestation» et faire pression sur les négociations en cours relatives à la CN. Si cette manifestation avait un air de déjà-vu, je me posais la question suivante: les ouvriers de la construction sont-ils si mal lotis?

Qui connaît notre CN favorable aux travailleurs ne peut que secouer la tête face à ces actions. Ceci est d'autant plus vrai si l'on songe aux efforts herculéens que doit entreprendre une société pour pouvoir proposer des places de travail et financer les prestations généreuses de la CN, de la prospection sur un marché difficile à la charge administrative non négligeable causée par l'Etat, en passant par le calcul avec de faibles marges.

VISER UN NIVEAU D'EFFICACITÉ ÉLEVÉ

La manifestation devant notre siège principal m'a amené à réfléchir à ce que nous entreprenons en tant qu'association pour soutenir nos sociétés membres. En effet, l'efficacité avec laquelle la SSE défend les intérêts de ses membres joue un rôle essentiel dans l'évolution du secteur principal de la construction en Suisse. Les prestations de l'association doivent atteindre le niveau d'efficacité le plus élevé possible en accord avec les défis actuels. Pour ce faire, disposer de la bonne personne au bon endroit est un élément crucial.

Au niveau de l'administration centrale, cela signifie que nous accordons une valeur particulière aux compétences techniques élevées des collaborateurs et à une forte culture du service. La demande soutenue et continue, de la part des membres de la SSE, de services individualisés tels que des premières consultations par le service juridique et le secteur Documentations – Appels d'offres – Normes («DAN») indique que nous sommes sur la bonne voie. Si cette demande souligne le besoin en la matière, elle démontre également la bonne qualité des services fournis – et montre que nous disposons des bonnes personnes au bon endroit.

Malheureusement, les nombreuses demandes émises par nos membres témoignent également de la bureaucratie croissante à laquelle ils sont quotidiennement confrontés. La SSE s'oppose énergiquement à une législation croissante souvent dénuée de sens, afin de permettre aux entreprises de se concentrer à nouveau sur leur activité principale – la construction.

La SSE (dans ce cas l'administration centrale de Zurich) est un centre de compétences avec un niveau d'efficacité élevé et une stratégie à long terme.

«La forte demande souligne la qualité des services de la SSE.»

Daniel Lehmann, directeur

Cette activité principale requiert du personnel compétent. La SSE n'a pas attendu l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse pour faire de la formation d'une relève qualifiée et en nombre suffisant pour le secteur principal de la construction une mission prioritaire. Pour disposer aussi sur les chantiers des hommes et des femmes nécessaires à l'endroit approprié, la formation professionnelle et la présentation de la profession sont une priorité.

LES ENTREPRENEURS TARAUDENT DES PLANCHES DE BOIS DUR

Nos efforts sur le plan politique portent leurs fruits. L'initiative sur l'imposition des successions, nuisible aux PME a, par exemple, été à proprement parler balayée par l'électorat en juin 2015. Lors des élections fédérales d'octobre dernier, à défaut de gagner des places directes au Conseil national, nous avons réussi à placer certains de nos candidats à des postes de suppléants prometteurs. Les chances de voir à nouveau un entrepreneur siéger à l'assemblée fédérale au cours de la législature et faire valoir la position du secteur principal de la construction dans les débats parlementaires sont donc intactes.

Comme le disait si bien Max Weber, «la politique est le long et lent taraudage de planches de bois dur». C'est la raison pour laquelle nous axons nos activités sur une stratégie à long terme. En effet, disposer de la bonne personne au bon endroit peut s'avérer essentiel pour la SSE, sur le plan politique également. Etant donné que nous avons encore du chemin à parcourir, nous restons fidèles à notre mot d'ordre au-delà des élections et exigeons: des entrepreneurs au Palais fédéral!

LA CN 2016 – 2018 EST SOUS TOIT

Fait également partie des missions de la SSE l'engagement résolu pour un partenariat social équilibré dans le secteur principal de la construction. Comme nous l'attendions, la démonstration qui s'est déroulée devant le siège de la SSE s'est révélée une pure menace des syndicats pour faire passer leurs exigences irréalistes et éloignées de la pratique. La SSE leur a tenu tête – avec succès! Les deux mille manifestants payés par Unia furent contrecarrés par plus de 26 000 signatures d'ouvriers de la construction raisonnables qui demandaient, comme la SSE, le maintien de la CN actuelle. Et c'est chose faite: la CN a été prolongée jusqu'en 2018, presque sans modifications.

Je souhaite remercier ici tous les collaborateurs de l'administration centrale pour leur engagement actif et leur collaboration dévouée.

Daniel Lehmann, directeur

L'union fait la force!

Environ 60 collaborateurs s'engagent jour après jour pour les intérêts et les préoccupations des 2637 entreprises du secteur principal de la construction affiliées à la SSE, que cela soit au siège central à la Weinbergstrasse à Zurich ou au Secrétariat Romand Lausanne (SRL).

La SSE et ses collaborateurs mettent tout en œuvre afin que les conditions de travail et l'environnement dans la construction soient optimaux pour nos entreprises et leurs employés.

En collaboration avec les sections et les groupes professionnels, la SSE s'engage à tous les échelons politiques afin de défendre les intérêts de la construction et faire en sorte que les revendications de la branche soient entendues. Une attention particulière est accordée à nos professions et à la formation. Car nous construisons pour l'avenir de la Suisse et nous nous efforçons de garantir un développement qui soit continu.

Les entreprises membres de la SSE bénéficient d'avantages décisifs: en font partie les services-conseils, la défense de leurs intérêts vis-à-vis des autorités et de la politique ainsi que l'échange d'informations. A cet égard, nous proposons une plateforme pour l'échange d'expériences. Enfin, les manifestations associatives favorisent la cohésion entre les affiliés. Participer par la parole et les actes, tel est notre credo.

La SSE avec ses sections et ses groupes professionnels entend au moyen de son engagement contribuer à l'évolution prospère de notre pays. Seule une association dynamique ayant beaucoup de membres est en mesure d'exercer un fort impact dans la politique, l'économie et les médias de même qu'au sein de l'opinion publique. Comptant aujourd'hui déjà 2637 membres, la SSE veut poursuivre son développement pour faire bouger davantage les choses.

Ensemble, nous sommes forts – Nous construisons la Suisse.

Photo: Lorenz Cugini

Siège central de la SSE et SRL

Le siège central de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) est situé à proximité de la gare centrale de Zurich et du Central. Avec le Secrétariat Romand Lausanne (SRL), les collaborateurs donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes pour assister les entreprises-membres à tous les niveaux. Un engagement qui en vaut vraiment la peine!

1 Jocelyne Ruch Aeschlimann
2 Andrea Hégelé
3 Sales Affentranger
4 Yvonne Pfeffer-Urfer
5 Christoph Frei
6 Matthias Engel
7 Brigitte Wild
8 Monika Zamboni
9 Rita Schibli
10 Michael Kehrli
11 Heidi Jud
12 Thea Nussbaum
13 Christian Schärer
14 Ueli Büchi
15 Katharina Harnau
16 Christian Jenny
17 Eliane Berni
18 Praxedis Stadler
19 David Dalla Vecchia
20 Sabine Bürgi
21 Ricarda Will
22 Patrick Hauser
23 Jean-Pierre Grossmann
24 Rafael Neziri
25 Romina Harast
26 Blaise Clerc
27 Martin A. Senn
28 Silvan Müggler
29 Michael Rupp
30 Christine Winter
31 Daniel Lehmann
32 Loris Bonaglia
33 Andrea Röllin
34 Betül Aytekin
35 Françoise Gilg
36 Sabine Flütsch
37 Claudio Von Känel
38 Therese Gfeller
39 Andrea Hof
40 Marilena Zaccaro
41 Urs Schüpbach
42 René Stäuble
43 Alexandre Schwager
44 Ramona Bächtiger
45 Rolf Bläuer
46 Margrit Brändli
47 Andreas Schmidt-Ginzkey
48 Vera Steinmann
49 Nicole Loichat
50 Christian Witschi
51 Roman Nussbaum
52 Gerhard Böckle
53 Riccardo Mero
54 Maja Bisig
55 Philipp Senn

Nettes baisses dans le secteur du logement

L'année 2015 a été difficile pour la construction. Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction enregistre un net recul. Le secteur du logement est particulièrement touché. Dans les régions de montagne et les régions touristiques, la construction de logements est pratiquement réduite à zéro.

Silvan Müggler,
chef Politique économique

A la mi-janvier 2015, la Banque nationale suisse a créé la surprise: elle abolit le taux plancher de 1,20 CHF pour un euro, suite à quoi le cours a chuté partiellement sous la parité pour ne reprendre que lentement et se fixer en fin d'année à environ 1,10 CHF pour un euro. Pour l'économie suisse, la forte surévaluation du franc est un véritable défi, notamment pour les industries tournées vers l'exportation. Dans ce contexte, la croissance estimée du produit intérieur brut de 0,9% semble très solide.

En tant que branche de l'économie intérieure, la construction n'est guère affectée directement par ce développement. Toutefois, lorsque les industries directement touchées réduisent leurs investissements, elles attribuent également moins de marchés. Lorsque les recettes fiscales diminuent, le secteur public procède à des coupes au niveau des investissements dans la construction. Ces deux cas de figure semblent jusqu'à présent ne se produire que dans une mesure très limitée, et les effets éventuels ne se feraient ressentir qu'à moyen et long terme. En 2015, l'industrie de la construction en ressent peu les effets.

LA CONSTRUCTION EN RECUL

Cependant, le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction enregistre un recul de 8,6% pour se fixer à 18,4 milliards de francs. Le génie civil ne subit quant à lui qu'un recul modéré de 5,3%, qui se situe dans la marge de fluctuation normale. Certains projets de grande envergure ont un impact significatif sur les chiffres. Le chiffre d'affaires dans le bâtiment accuse par contre une baisse de 11,8% pour s'établir à son plus faible niveau depuis 2006, soit 9,1 milliards de francs suisses.

VENTS CONTRAIRES DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT

La construction de logements voit fondre son chiffre d'affaires de 13,7%. Divers facteurs ont conduit à cette baisse. D'un côté, l'année 2014 avait été une année exceptionnellement bonne, notamment en raison de la situation météorologique. De l'autre, la demande de logements n'est plus aussi élevée. Les chiffres de l'immigration nette pour l'année sous revue ont baissé de tout juste 10% par rapport à l'année précédente. Le taux de logements vacants ne cesse de croître depuis 2013. Cela signifie qu'à l'heure actuelle, le marché ne peut plus absorber le surplus de logements en construction.

Dans les régions alpines et touristiques, les effets de l'article sur les résidences secondaires se sont par ailleurs fait pleinement ressentir en 2015. Selon les endroits, la construction de logements s'est pratiquement arrêtée.

Le manque de terrains à bâtir freine également la demande de construction. Les effets sur l'activité ne sont cependant guère quantifiables, mais ne devraient pas être trop importants. La hausse des prix de l'immobilier, notamment due au faible niveau des taux d'intérêt, entraîne ces dernières années avant tout une hausse de la demande des logements locatifs et une baisse de la demande de logements en propriété. Cela fait une bonne décennie que la part des maisons individuelles recule.

LES SALAIRES RÉELS AUGMENTENT DE 1,3%

Le salaire moyen de la CN enregistre une hausse de 0,2%. Comme le renchérissement est, selon l'Office fédéral de la statistique, fortement négatif (– 1,1%), le pouvoir d'achat du personnel de la CN enregistre une progression sensible de 1,3%. Depuis 2008, son pouvoir d'achat a affiché une progression considérable de 8,0% au total. Au vu des prix de la construction, en baisse pour les travaux de maçonnerie, la situation des marges des entreprises de construction ne devrait pas avoir beaucoup évolué au cours de cette même période. La conjoncture favorable constatée dans le secteur de la construction ces dernières années a donc majoritairement profité aux employés. //

CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

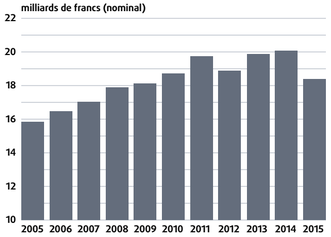

Source: SSE

VOLUME DES PERMIS DE CONSTRUIRE

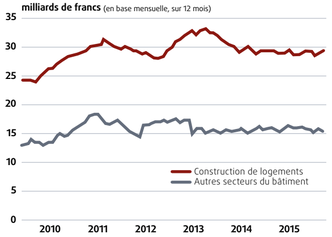

Source: Documedia batimag

AUGMENTATION NETTE DU NOMBRE DE LOGEMENTS

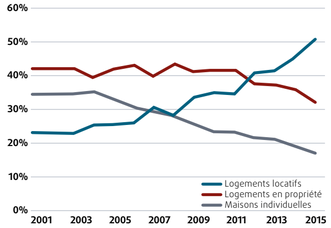

Source: Credit Suisse

PRIX DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX IMMEUBLES PLURIFAMILIAUX

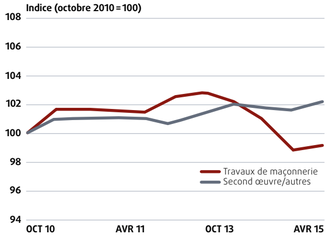

Source: OFS, SSE

DÉPARTEMENT ENTREPRISES + PRESTATIONS

2015 – Trois passages de témoin 12

Conventions collectives de travail / politique sociale 14

Service juridique 15

Politique de formation professionnelle 16

Sécurité au travail – Protection de l'environnement – Gestion de la qualité 18

Documentations – Appels d'offres – Normes 19

2015 – Trois passages de témoin

Des négociations rudes pour le maintien de la CN et pour la réorientation financière de la CCT RA, des débats relevant du droit de la concurrence relatifs au maintien des taux de régie, ainsi que trois passages de témoin ont été décisifs pour l'exercice sous revue.

Sur le plan du personnel, le Département Entreprises + Prestations a été marqué par différents passages de témoin en 2015. Au milieu de l'année, tout était prêt. Heinrich Bütikofer est parti à la retraite fin juin pour se consacrer davantage à ses études d'histoire à l'Université de Berne. La direction générale du département a donc été confiée à Patrick Hauser, ancien responsable de longue date du service juridique de la SSE, que reprend désormais Romina Harast. Après avoir dirigé le secteur DAN pendant de longues années, Ivo Mössinger travaille désormais dans une entreprise membre de l'association. La direction de ce secteur a été confiée à Loris Bonaglia. Du point de vue actuel, ces trois passages de témoin se sont avérés fructueux et apportent de nouvelles impulsions au département et à l'ensemble de l'association.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'économie suisse n'a pas encore totalement repris pied en 2015: si les commandes et le bas niveau de taux étaient au rendez-vous, le niveau des marges des entreprises de construction n'en était pas moins faible. Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) suisse a stagné entre janvier et septembre 2015. Le net ralentissement de la croissance est principalement dû à la revalorisation du franc à la mi-janvier, suivie du ralentissement de l'expansion du commerce mondial et de la dynamique faiblissante de la conjoncture nationale. L'évolution défavorable des prix dans de nombreux secteurs devrait se poursuivre pendant quelques trimestres encore, jusqu'à ce que l'effet de l'appréciation du franc et de la chute des prix du pétrole disparaisse.

«Le secret du succès, c'est la faculté de se mettre à la place de l'autre.»

Henry Ford

POLITIQUE PATRONALE ET SOCIALE

L'intervention du service d'analyse des risques d'Unia a compliqué les débats et les efforts entrepris dans le cadre de la prolongation de la Convention nationale (CN) arrivant à échéance fin 2015, ainsi que ceux entrepris dans le cadre de la réorientation financière de la CCT RA. Sous la direction efficace du président central, la délégation de négociation de la SSE a toujours suivi une ligne claire et ferme au cours des nombreux entretiens de plusieurs heures. Si l'issue des négociations a semblé incertaine à de nombreuses reprises, la position ferme de la SSE a permis d'arriver à une solution: la nouvelle CN est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 et est applicable jusqu'à fin 2018. Les prestations actuelles de la CN (notamment le Parifonds) sont conservées. Pour garantir un départ à la retraite à l'âge actuel de 60 ans, les partenaires sociaux ont en outre convenu dans la CCT RA d'une augmentation de deux points de pourcentage des paiements des cotisations à la Fondation pour la retraite anticipée (FAR) dès le 1er juillet 2016.

SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique s'est considérablement investi dans le contexte de l'expiration de la CN 2012 – 2015. Présent lors des journées d'action syndicales, il a accompagné de près l'action de collecte de signatures contre l'absence de convention. Il a organisé et participé à de nombreux ateliers et de nombreuses conférences traitant de divers sujets juridiques relatifs à la collaboration avec les sections et les sociétés membres. Les renseignements téléphoniques qu'il fournit sont appréciés, et la demande de renseignements écrits reste importante. Prestation de services désormais exclusive, les aide-mémoires sur des sujets juridiques et les modèles de contrats ne sont plus disponibles que pour nos membres.

FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2015, le développement des profils de compétences pour les principales fonctions du secteur principal de la construction était au centre des préoccupations du secteur Politique de formation professionnelle. Une consultation des sections et des diverses commissions d'examen a permis de collecter un feedback positif sur ce changement de système. La décision quant à son application définitive sera prise en 2016.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le domaine de la sécurité au travail, la solution de branche «sicuro» était également d'application au cours de l'exercice sous revue. Au sein du secteur SEQ, des aides pratiques, des aide-mémoires et des listes de contrôle ont en outre été élaborés en étroite collaboration avec les entrepreneurs. Dans la protection de l'environnement, la SSE s'est engagée à empêcher les tentatives perpétuelles des autorités publiques de transmettre des tâches directement aux entrepreneurs, sans appliquer les dispositions légales.

DOCUMENTATIONS – APPELS D'OFFRES – NORMES

La hotline DAN mise en place au printemps 2014 a continué de s'établir pendant l'exercice sous revue avec des conseils sans frais dans des domaines tels que la gestion d'entreprise, les bases de calcul, la comptabilité, la méthode pour calculer les variations de prix, les normes, etc. En 2015, les prestations de conseil fournies représentaient plus de 400 heures.

DROIT DE LA CONCURRENCE ET DES MARCHÉS PUBLICS, CONSULTATIONS

En 2015, les travaux du département Entreprises + Prestations furent rythmés par le contrôle critique de la conformité de la systématique des taux de régie par la Commission de la concurrence (Comco) aux dispositions relatives au droit de la concurrence en vigueur dans la loi sur les cartels. La SSE est en principe d'avis que le modèle actuel du taux de régie devrait être considéré comme satisfaisant du point de vue du droit des cartels. En contact avec l'autorité publique depuis début 2015, la SSE respecte cependant les préoccupations de la Comco et discutera à l'avenir des possibilités d'ajustement éventuelles dans le cadre d'une procédure de conseil. Différents modèles de solution ont été élaborés et font maintenant l'objet d'un débat.

La SSE a pris position sur un grand nombre de projets de loi au sens de l'industrie de la construction, notamment en vue de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), ainsi que de l'ordonnance correspondante (OMP).

Patrick Hauser, vice-directeur
Chef Entreprises + Prestations

Conventions collectives de travail / politique sociale

CN 2016: un accord grâce à une solution globale

Jean-Pierre Grossmann,
chef CCT/politique sociale

La Société Suisse des Entrepreneurs s'accorde avec les syndicats Unia et Syna de prolonger la Convention nationale (CN) du secteur principal de la construction jusqu'à fin 2018 et de garantir la retraite à 60 ans. Cet accord permet d'éviter un régime sans convention.

Après un second semestre marqué par de nombreuses escarmouches et actions de grèves des syndicats, il a été possible de réaliser une percée dans les négociations le 8 décembre dernier, grâce à une solution globale relative à la Convention nationale et à la Convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction (CCT RA). Le régime sans convention menaçant la SSE a ainsi pu être évité à la dernière minute. La CCT dans la construction des voies ferrées a également pu être prolongée sans être modifiée.

Pour garantir le départ à la retraite à l'âge actuel de 60 ans, les partenaires sociaux se sont engagés, dans la solution globale relative aux deux conventions collectives de travail, à augmenter les cotisations pour les employeurs et les employés sans réduction des prestations. Les négociations sur des sujets spécifiques ont été ajournées. Cet accord garantit que la Fondation FAR reposera très prochainement sur des bases sûres, et redéfinit clairement les règles du jeu au sein de la CN jusqu'à fin 2018.

La professionnalisation de l'application de la CN, développée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) en collaboration avec de nombreux groupes de travail, porte ses premiers fruits, puisque de nombreuses directives et recommandations relatives à la formation de l'ensemble des organes de conventions collectives de travail ont été mises en œuvre.

PARIFONDS CONSTRUCTION: UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE FINANCEMENT SÉCURISÉ

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre de participants aux formations initiales et de perfectionnement a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente et l'administration du Parifonds Construction a contrôlé 26 908 demandes de prestations en 2015 (contre 25 351 en 2014 et 21 997 en 2013). Les formations sur la sécurité au travail et les dépenses pour la formation de chefs d'équipe et de contremaîtres ont connu une augmentation significative.

Avec le nouveau règlement de financement, des directives contraignantes de comptabilité ont été créées dans les 26 commissions professionnelles paritaires.

LES QUATRE PILIERS DE LA SOLUTION GLOBALE

- Maintien des excellentes conditions de travail
- Prolongation de la CN pour trois ans
- Pas d'augmentation de salaire en 2016
- Financement de la Fondation FAR assuré

POLITIQUE SOCIALE ET CONSULTATIONS

La collaboration active au sein de l'Union patronale suisse et de l'Union suisse des arts et métiers a permis d'exprimer d'importantes requêtes sociopolitiques. La SSE a émis ses revendications dans le cadre d'une consultation portant sur la libre circulation des personnes, sur la prévoyance professionnelle, sur le travail au noir, sur la modification du tarif des primes de la CNA, ainsi que sur d'autres sujets.

Une collaboration avec les groupes professionnels Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées et Association des entreprises de construction de la voie a permis d'influencer sensiblement la révision de la loi sur la durée du travail.

Service juridique

En mission spéciale pour nos membres

Romina Harast,
cheffe Service juridique

Le service juridique de la SSE soutient ses membres, que ce soit dans le cadre de questions juridiques quotidiennes ou, comme en 2015, dans le cas de situations difficiles liées à des protestations syndicales. Ses prestations sont très demandées et appréciées.

Pour le service juridique, l'année 2015 a été particulièrement marquée par le risque de non-prolongation de la CN 2012 – 2015. Le service juridique était présent lors des journées de protestation syndicales, offrant un service de conseil sur mesure. Sa présence sur place et sa préparation en collaboration avec les entreprises concernées et les forces de police locales lui ont permis de couper l'herbe sous le pied des syndicats.

Par ailleurs, le service juridique a activement accompagné l'action de collecte de signatures en faveur de la prolongation de la CN. Grâce à la participation des sociétés membres, la SSE a pu récolter en quelques semaines 26 755 signatures auprès de 40% des ouvriers de la construction actifs, pour les transmettre au SECO.

DES ATELIERS ET UNE HOTLINE APPRÉCIÉS

Par ailleurs, de nombreux ateliers et des conférences ont été organisés en collaboration avec les sections et les sociétés membres. De cette façon, il a été possible de fournir des informations à de nombreux professionnels du bâtiment et responsables du personnel, notamment dans les domaines de la CN, de la responsabilité des sous-traitants, de l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs, et de la force probante des certificats médicaux.

Notre hotline pour les clients a fourni près de 1800 renseignements juridiques par téléphone au cours de l'exercice sous revue. Les consultations ont essentiellement traité du droit collectif du travail et de la législation sur le contrat d'entreprise. De plus, une réponse a été donnée à près de 350 demandes écrites d'entreprises de construction, de leurs représentants juridiques, d'associations proches, de groupes professionnels et d'organisations. Environ 80% d'entre elles furent traitées dans les cinq jours. Le nombre élevé de questions écrites découle, d'une part, du besoin croissant de sécurité et d'autre part d'une propension plus importante des associés (maîtres d'ouvrage et travailleurs) en général à aller devant les tribunaux.

RÉSERVÉ AUX MEMBRES

Prestation de services désormais exclusive, tous les aide-mémoires relatifs à des sujets juridiques et les modèles de contrats ne sont plus disponibles que pour nos membres, sur notre site Web, à la rubrique «Service juridique». L'offre est actualisée et complétée en continu.

DANS L'INTÉRÊT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

En participant aux groupes de travail tant internes à la SSE qu'externes, ainsi qu'à des commissions au niveau cantonal ou fédéral, le service juridique est parvenu à faire entendre la voix du secteur de la construction dans différents dossiers.

Diverses prises de position portant sur des consultations sur des projets de loi ont été formulées dans l'intérêt de l'industrie de la construction.

RÉPARTITION DES CAS EN FONCTION DES THÈMES JURIDIQUES

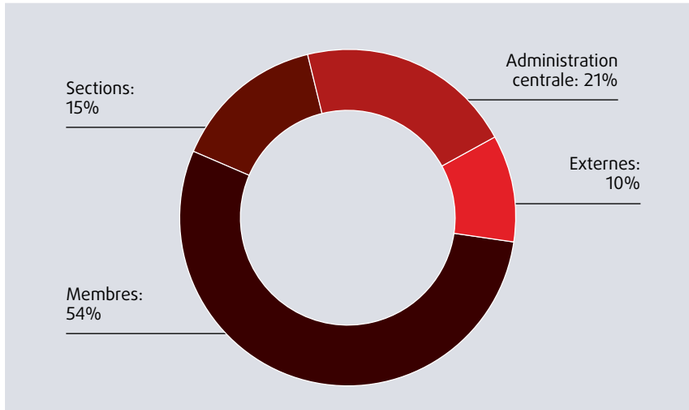

Politique de formation professionnelle

Les métiers de la construction ont beaucoup à offrir

Ueli Büchi, chef Politique de formation professionnelle

Les métiers de la construction couvrent une foule de domaines et révèlent d'excellentes possibilités de développement. Le secteur Politique de formation professionnelle s'engage à tous les niveaux pour que les métiers et les conditions de formation conservent leur niveau optimal.

Le système de formation professionnelle suisse est un exemple pour les systèmes de formation étrangers. L'implication directe de l'économie dans la formation est l'un des facteurs essentiels de l'adéquation au besoin du marché du travail des personnes ayant terminé une formation professionnelle. Le secteur Politique de formation professionnelle défend les intérêts du secteur principal de la construction au niveau suisse. Forte de sa position parmi les plus grandes associations professionnelles de Suisse, la SSE est reconnue comme partenaire majeur de la formation professionnelle. Elle participe à tous les projets de formation importants, tant au niveau de la Confédération que des cantons et autres organisations, et s'engage pour que les résultats des projets soient appliqués conformément aux intérêts de nos entreprises.

PUBLICITÉ MÉTIERS

La SSE met des moyens publicitaires à la disposition des sections et des entreprises de construction. Elle a récemment lancé la campagne de bâches de chantier marquées du slogan: nous faisons carrière dans la construction. Les bâches ont été produites dans toutes les langues du pays et placées bien en vue sur des chantiers dans toute la Suisse. La campagne de 2015 était axée sur les excellentes possibilités de carrière. Nous disposons désormais de fiches d'informations pour les fonctions de cadre. Des images animées sont aujourd'hui indispensables dans le domaine de la publicité. C'est pourquoi nous avons réalisé de brèves interviews de professionnels du secteur principal de la construction vantant leur activité. Nous présentons de nombreuses interviews de collaborateurs du secteur principal de la construction sur le site whatchado.com, à la rubrique SSE. Du maçon à l'entrepreneur, tous les échelons y sont représentés.

FORMATION INITIALE

La coopération entre les différents sites de formation que sont l'école professionnelle, les cours interentreprises et l'entreprise formatrice est un facteur essentiel du succès d'une formation professionnelle. La collaboration entre les écoles professionnelles et les cours interentreprises bat déjà son plein et est très appréciée au sein de la SSE. Des représentants des entreprises formatrices seront également impliqués à cette coopération de niveau national. Nous intégrerons également la numérisation des apprentissages. En Suisse centrale, les premières étapes de l'accompagnement électronique de la formation ont déjà été réalisées. Les cantons de cette région et tous les lieux de formation sont reliés entre eux par l'outil Sephir. Des systèmes similaires sont en place dans d'autres cantons. En collaboration avec d'autres associations, la SSE a créé une communauté d'intérêts visant la coopération électronique entre les lieux de formation. Celle-ci nous permet de mieux défendre nos intérêts face aux cantons.

La SSE mise sur la publicité: des affiches placées sur les chantiers doivent attirer l'attention sur les excellentes opportunités de carrière.

Photo: Martin A. Walser

Lors de la remise du Master en construction au Campus Sursee, 16 jeunes entrepreneurs EPS de Suisse alémanique ont obtenu leur diplôme. Remo Brunner (au milieu à droite) de Hettiswil (Ramseier Bauunternehmung AG) a obtenu le meilleur résultat et s'est vu décerner le Master en construction. Gian-Luca Lardi (au milieu à gauche), président central de la SSE, est visiblement fier des résultats et se réjouit de la relève parmi les entrepreneurs.

975 contrats d'apprentissage ont été conclus en 2015 dans la filière sur trois ans de maçon CFC. Ce chiffre correspond pour la première fois à un recul significatif du nombre d'apprentis. Nous devons plus investir dans le domaine de la publicité métiers, de façon à maintenir un chiffre minimal de 1000 contrats d'apprentissage.

FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Il convient d'adapter en continu les bases des examens et des formations aux besoins du secteur principal de la construction. C'est pourquoi, en 2015, la banque de données intitulée «Professions de cadres dans le secteur principal de la construction» a été remaniée en profondeur au niveau de l'examen professionnel supérieur d'entrepreneur diplômé, afin d'actualiser ce dernier.

En août 2015, l'examen professionnel supérieur s'est déroulé en Suisse alémanique. Pas moins de 16 candidats entrepreneurs se sont vus remettre leur diplôme en novembre 2015.

Les examens professionnels pour les contremaîtres maçons se sont déroulés en Suisse romande et en Suisse alémanique en janvier 2015. Au total, 102 contremaîtres pouvaient être fiers du brevet qui leur a été remis lors des cérémonies organisées à l'occasion.

PROJETS

En 2015, le développement des profils de compétences pour les principales fonctions du secteur principal de la construction était au centre de nos travaux de projet. Une consultation des sections et des diverses commissions d'examen a permis de collecter un feedback positif sur le travail de projet. Le conseil de formation a pu donner le feu vert pour la touche finale. La décision quant à son application définitive sera prise en 2016.

Nous avons encore compté, parmi les projets d'importance: les mesures pilotes issues de l'étude «Résiliation de contrats d'apprentissage»; le lancement des projets liés au Cadre national des certifications (CNC).

Photos: professions-construction.ch/fr / SwissSkills

Les Concours internationaux des Métiers se sont déroulés à São Paulo (Brésil) en août 2015. Le secteur principal de la construction était représenté par deux candidats et deux experts. Sandro Dörig (maçon) (2e à droite) a raté de peu une place sur le podium et est rentré en Suisse avec un diplôme. Michael Egli (tailleur de pierre) (1er à gauche) n'est pas parvenu non plus à décrocher une médaille. La concurrence internationale était particulièrement rude. Les deux candidats ont fait de leur mieux au Brésil. Nous les félicitons de leur excellent résultat!

Sécurité au travail – Protection de l'environnement – Gestion de la qualité (SEQ)

Des aides pratiques au quotidien

Nicole Loichat,
cheffe SEQ

Nous informons nos membres des nouveautés et leur offrons une assistance dans les domaines complexes de la sécurité au travail, du développement durable et de la gestion de la qualité par des manifestations, des formations continues et des publications.

Le secteur SEQ a pu élaborer de nouvelles aides pratiques en étroite collaboration avec des entrepreneurs. Grâce au soutien du Secrétariat Romand Lausanne (SRL) et de la SSIC de Bellinzone les entreprises de toutes les régions linguistiques ont pu en profiter. L'arbitraire des autorités publiques ne cesse de croître et les directives adoptées influencent de plus en plus les processus techniques. Les nouveautés sont intégrées dans le cadre de manifestations et de formations continues, et mises rapidement à la disposition de nos membres.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Outre les activités dans le cadre du Bureau pour la sécurité au travail (BST) et de la solution de branche sicuro, la représentation des intérêts a été prise en compte dans des commissions spécialisées. Dans le domaine de la protection de la santé, les directives sont de plus en plus souvent utilisées de manière abusive dans la formation professionnelle pour des exigences défavorables aux entreprises. La publication sur les mesures spécifiques aux chantiers tient compte du besoin accru de documentations techniques.

BIEN CONSEILLER

EDEX Sécurité au travail
28 manifestations avec
481 participants (+6%)

Cours BST
16 cours PERCO: 354 participants
Cours BST: 1810 participants (+13%)

Conseils
1800 dans la sécurité au travail
600 dans les autres domaines

POUR LES ENTREPRENEURS

Photo: Daniel Arbenz

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons pu répondre à un souhait de longue date, par l'organisation de manifestations et l'élaboration de documentations techniques destinées particulièrement aux entrepreneurs comptant des chantiers de construction de routes.

ENVIRONNEMENT

Les entrepreneurs de la Commission pour la protection de l'environnement de la SSE (CPE) constituent un soutien important pour dépister les besoins des membres en temps utile et pouvoir défendre leurs intérêts de manière efficace. Pour l'exercice sous revue, les principaux thèmes se sont révélés être la modification de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPA) au 1er janvier 2016, selon laquelle les mesures des autorités publiques sur les chantiers sont désormais explicitement interdites, ainsi que l'adaptation du manuel Marchandises dangereuses aux modifications de l'ADR 2015.

GESTION DE LA QUALITÉ

Depuis le 1er janvier 2016, la cheffe SEQ représente la SSE au sein des commissions fédérales des produits de construction et d'accréditation.

La pression des autorités publiques, de certains fabricants et des négociants pour que les obligations incombant aux fabricants ou aux distributeurs soient déléguées aux entrepreneurs (appelés les utilisateurs finaux commerciaux) reste importante.

Documentations – appels d'offres – normes (DAN)

Participation souhaitée

Loris Bonaglia,
chef DAN

Les entreprises de construction ont quelque chose à dire et ont une influence déterminante sur le développement des normes. Le secteur DAN est une plaque tournante chargée de l'échange continu et de l'évolution permanente.

Le secteur DAN observe attentivement l'évolution et l'actualisation des normes de la SIA et de la VSS, et s'assure de la représentation permanente des entreprises au sein des principales commissions de normes. Avant d'entrer en vigueur, les normes font l'objet de consultations. Pour les normes suivantes, nous avons veillé à une forte implication des entrepreneurs dans les procédures de consultation et à une prise en compte des avis reçus: SIA 118/262 Conditions générales pour la construction en béton; SIA 118/266-1 Conditions générales pour la construction en maçonnerie; SIA 118/267 Conditions générales pour la géotechnique; SIA 414/2 Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment.

Le remaniement des catalogues des articles normalisés (CAN) est un sujet central, notamment là où le CAN influence la rémunération des prestations principales et accessoires. Des groupes d'accompagnement, dont fait partie la SSE, participent à ces révisions. Au cours de l'exercice sous revue, des entrepreneurs étaient représentés pour les catalogues suivants: CAN 117 Démolitions et démontages; CAN 164 Tirants d'ancrage et parois clouées; CAN 211 Fouilles et terrassements; CAN 216 Sites contaminés, sites pollués et élimination; CAN 222 Pavages et bordures; CAN 223 Chaussées et revêtements.

ANALYSE STANDARDS

Lors d'appels d'offres, les maîtres d'ouvrage exigent de plus en plus souvent la divulgation des analyses de calcul. Nous avons commencé par un remaniement en profondeur visant à accroître encore le profit généré. Pour rendre suppositions en matière de prestations plus transparentes, l'analyse CAN est complétée d'informations relatives à la performance du groupe. Dans ce contexte, la mise en page a également été repensée.

BASES DE CALCUL AVEC L'OUTIL BC

L'outil Excel disponible depuis maintenant trois ans a été actualisé à plusieurs reprises et complété de nombreuses fonctions. L'outil, largement automatisé, permet aux personnes compétentes d'obtenir facilement le calcul exact des coûts de la main-d'œuvre, en tenant compte de toutes les spécificités cantonales et des bases statistiques.

UN SERVICE-CONSEIL DAN HAUTEMENT SOLLICITÉ

Près de 700 demandes ont été adressées au service-conseil. Les sujets abordés sont très variés: contrats d'entreprise, normes, bases de calcul et analyses de calcul, taux de régie, variation des prix et questions techniques. Nous pouvons notamment assister nos membres dans le cadre de questions relatives à la rémunération de prestations, afin de les aider à imposer leurs revendications auprès des maîtres d'ouvrage.

Nous avons également fait paraître de nombreuses publications à l'intention de nos membres en 2015.

DÉPARTEMENT POLITIQUE + COMMUNICATION

Œuvrer à la Suisse future 22

Communication de la CN 24

Politique fédérale 25

«Journal Suisse des Entrepreneurs» 26

Shop de la SSE 26

Réseau édex 27

Œuvrer à la Suisse future

Deux projets ont marqué le travail du département Politique et communication au cours de l'année écoulée: les élections fédérales et l'accompagnement sur le plan de la communication des négociations relatives à la CN.

Dans la perspective des élections de 2015, la SSE avait déjà lancé le projet «Des entrepreneurs au Palais fédéral!» il y a deux ans. L'idée de départ était que l'influence du contexte politique occupe une place de plus en plus importante au sein d'une association professionnelle moderne.

Nous avons donc renforcé le personnel de l'administration centrale dans les domaines d'activité Politique et lobbying. Il s'agissait surtout d'inciter les membres de l'association à participer activement à des organes politiques. En effet, le nombre d'entrepreneurs politiquement actifs n'a cessé de reculer au cours des dernières années. A la fin de la dernière législature, le parlement ne comptait plus aucun représentant du secteur principal de la construction au niveau national.

La journée d'étude 2015 a montré comment les entrepreneurs peuvent influencer la scène politique.

DES ENTREPRENEURS POLITIQUEMENT ACTIFS

Grâce à la thématisation persistante du travail politique lors des manifestations et des communications de l'association, la sensibilisation des membres pour la politique était nettement plus importante en 2015. Pendant la campagne précédant le vote sur l'initiative sur l'imposition des successions, l'association s'est particulièrement mobilisée à son encontre. En une heure, 100 bâches électorales ont été commandées auprès de l'administration centrale. La journée d'étude sur l'entrepreneuriat et la politique organisée à Sursee a remporté un franc succès. La brochure élaborée à l'occasion, intitulée «Die Schweiz mitgestalten. Wie Sie als Bauunternehmer in der Politik mitwirken» a été très demandée.

La campagne électorale au Conseil national des entrepreneurs soutenus par la SSE a suscité une forte mobilisation. Nous avons régulièrement fait état en interne des activités organisées. Nous trouvons regrettable qu'aucun membre du secteur principal de la construction ne soit parvenu à se faire élire au Parlement. Deux candidats étaient si près du but qu'il se peut qu'ils obtiennent un siège au Conseil national en cours de législature si un siège vient à se libérer.

Le département P + C a également intensifié son travail dans le domaine de la politique spécialisée. Le nombre d'interventions dans le processus législatif n'a cessé d'augmenter. Notre brochure de petit format «Perspective de la session», qui décrit de manière succincte la position de la SSE sur les dossiers importants, fait désormais pour ainsi dire partie de l'inventaire du Parlement. La participation de la SSE aux consultations et aux auditions a pu se maintenir et même enregistrer une légère hausse. Il convient de signaler ici la prise de position sur la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Notre position hostile face à ce dossier a certainement contribué à l'annonce par le Conseil fédéral d'un remaniement fondamental du projet.

LA CN SUR TOUTES LES LÈVRES

Le département P + C s'est occupé de l'accompagnement de la communication des débats sur la Convention nationale (CN) pratiquement tout au long de l'année. En avril, le département avait élaboré un concept de campagne d'image ayant pour objectif de mieux faire connaître au public les avantages de la CN. Cette campagne misait notamment sur des bâches SSE grand format placées sur 2000 chantiers, visant à attirer l'attention des passants, avec des slogans simples et clairs sur les salaires minimaux record et le départ à la retraite dès l'âge de 60 ans (voir page suivante).

La campagne d'image a porté ses fruits. En comparaison avec les dernières négociations SSE de 2011, les attaques des syndicats contre le secteur principal de la construction étaient nettement moins nombreuses dans les médias. Sur le plan politique, nous avons constaté un réel revirement d'opinion. Dans le canton de Zurich, par exemple, les parlementaires ont signé des interventions soutenant les requêtes de la SSE.

Martin A. Senn, vice-directeur
Chef Politique + Communication

TRAVAIL MÉDIATIQUE DE LA SSE EN CHIFFRES

43 communiqués de presse

96 news sur Internet

1316 tweets

Photo: Andreas von Gunten

26 000 OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION POUR LE MAINTIEN DE LA CN
Le 6 novembre 2015, le président central de la SSE Gian-Luca Lardi a remis plus de 26 000 signatures d'ouvriers de la construction à Boris Zürcher, chef de la Direction du travail du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) à Berne. Les ouvriers du bâtiment demandaient la prolongation de l'actuelle Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) et de ses conditions de travail exceptionnelles. Ce signal fort du personnel de chantier venait contrer l'attitude obstinée des permanents syndicaux. Nous sommes tout de même parvenus, le 8 décembre, à négocier une solution impliquant la reconduction de la CN jusqu'en 2018, avec quelques amendements mineurs.

SUJETS SSE LES PLUS REMARQUÉS DANS LES MÉDIAS

1. Lancement de la campagne CN
2. Remise des 26 000 signatures d'ouvriers de la construction
3. Conjoncture dans la construction
4. Accord avec les syndicats
5. «Futurs en tous genres» – stages pour maçonnes

Photo: Thomas Kistler

Succès national

Pour la SSE, l'année sous revue a été fortement marquée par les négociations relatives au renouvellement de la Convention nationale (CN). Dans ce contexte, la communication vers l'extérieur a joué un rôle non négligeable.

Nos membres ont vanté les avantages de la CN avec des milliers de bâches sur leurs chantiers.

Pour pouvoir contrer les exigences exagérées des syndicats Unia et Syna et les actions de grèves classiques, la SSE a lancé en septembre dernier une campagne de communication. Grâce à des manifestations d'information menées dans toute la Suisse, appelées «roadshows», le président de la SSE, Gian-Luca Lardi, et le directeur de la SSE, Daniel Lehmann, ont dans un premier temps informé personnellement les membres de l'état des négociations.

L'association a ensuite misé sur l'utilisation de bâches comme moyen de communication. Avec des sujets tels qu'«un salaire minimal de 5500 francs pour les maçons», «une retraite à l'âge de 60 ans!» et «une durée hebdomadaire du travail de 40,5 heures sur les chantiers», la SSE a misé de manière ciblée sur trois avantages substantiels de la convention actuelle. L'action a réussi grâce au soutien des membres de l'association qui ont affiché des milliers de bâches imposantes sur leurs chantiers.

Pour augmenter la pression sur les syndicats, nous avons lancé une collecte de signatures. Grâce à nos collaboratrices et collaborateurs motivés, la SSE est parvenue à collecter pas moins de 26 000 signatures en faveur du maintien de la CN.

Leur engagement s'est avéré payant, puisque les négociations ont connu une issue positive en décembre 2015.

Politiquement engagé

Si, sur le plan politique, l'année 2015 s'est écoulée au rythme des élections, d'autres dossiers politiques d'importance étaient également à l'ordre du jour pour le secteur principal de la construction.

Le 18 octobre dernier, les partis bourgeois ont remporté une nette majorité au Conseil national. La Société Suisse des Entrepreneurs peut également s'estimer satisfaite des résultats des élections: si aucun entrepreneur n'a obtenu de siège au Palais fédéral, de nombreux candidats que la Société soutenait ont obtenu un mandat.

La SSE n'en est pas restée là en termes de succès politique: le Conseil national veut encourager les constructions de remplacement par des déductibilités fiscales dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050; le Conseil des Etats refuse l'extension à 30 ans des délais de prescription rattachés aux créances résultant de dommages corporels et la révision de la loi fédérale sur la protection de l'environnement a été enterrée par les deux chambres.

La Société Suisse des Entrepreneurs a encore marqué des points dans le cadre des procédures de consultation: en collaboration avec les cantons, elle a pu stopper temporairement la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La mise en œuvre de l'article sur l'immigration 121a Cst. est restée en suspens: la Société Suisse des Entrepreneurs s'est engagée au printemps 2015 en faveur d'une clause de sauvegarde.

Les deux votations prévues, portant l'une sur la taxe sur l'énergie et l'autre sur l'impôt sur les successions, auraient pu porter un coup douloureux aux entreprises du secteur principal de la construction. Si la Société Suisse des Entrepreneurs est parvenue à balayer ces deux projets, elle le doit notamment à l'engagement de ses membres. Dans le cas de la loi sur la radio et la télévision, la SSE a enregistré un score honorable avec l'Union des arts et métiers: le peuple n'a voté en faveur d'une nouvelle taxe sur la radio et la télévision qu'à une très faible majorité.

PRINCIPAUX VOTES

- Une taxe sur l'énergie au lieu de la taxe sur la valeur ajoutée
- Impôt sur les successions
- Révision de la loi sur la radio et la télévision

La perspective de la session de la SSE est appréciée et présentée au Parlement.

Photo: Thomas Kistler

Nous souhaitons également remercier nos membres: l'impôt sur les successions a échoué devant les urnes.

«Journal Suisse des Entrepreneurs»

Le «Journal Suisse des Entrepreneurs» a continué de fournir à ses lecteurs, deux fois par mois en 2015 aussi, des informations générales sur la politique, l'économie, la gestion d'entreprise et les projets de construction.

Sous la direction du rédacteur en chef Massimo Diana, le JSE a traité des sujets aussi divers que la visite du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann sur un chantier, l'assainissement rapide des routes en diminuant les frais, la création d'une structure sûre pour la croissance, un chantier d'apprentis sur lequel les maçons donnent le ton, ou encore la reconnaissance fiscale des provisions en euro. Le JSE se focalise sur les machines et équipements de construction, les matériaux de construction, les innovations informatiques, ainsi que sur les principaux salons de l'année.

Le nombre toujours important de sujets couverts a été accueilli favorablement tant par les lecteurs que par les annonceurs fidèles, le JSE affichant un tirage contrôlé inchangé de 6700 exemplaires (imprimés) pour 6268 exemplaires vendus.

Le «Journal Suisse des Entrepreneurs (JSE)» de la branche de la construction est paru 24 fois.

Shop SSE

Le vaste assortiment du shop SSE est adapté aux attentes des clients. Récemment, l'offre a été élargie avec des give-aways, destinés exclusivement aux membres de la SSE. En outre, les brochures «Taux de facturation interne (TFI)», «Liste suisse de l'inventaire dans la construction (LISC)» et les Taux de régie ont été publiées.

Les ouvrages didactiques de la série en 8 volumes «Berufskunde für Maurer/-innen» (disponibles en allemand seulement) de Peter Stocker et Loris Bonaglia sont toujours très prisés. Les volumes 5 et 6 ont été réédités, tandis que le remaniement des volumes 1 à 3 a commencé. Ainsi, en 2016, toute la série sera proposée, ce qui est salué de toutes parts.

La direction du shop SSE a été confiée à Ramona Bächtiger, entrée en fonctions au printemps 2015.

Durant l'exercice sous revue, le chiffre d'affaires du shop a enregistré une légère hausse à CHF 2,96 mio. Comme jusqu'ici, la plupart des recettes est générée par la vente de licences.

Des give-aways dernier cri tels que sticks, powerbanks et stylos ainsi que d'autres articles encore complètent la vaste offre du shop.

Réseau édex

L'adaptation prime sur les offres à bas prix

Sales Affentranger, chef du Réseau édex

Les collègues de l'édex réfléchissent ensemble à leur positionnement stratégique dans un contexte concurrentiel en pleine évolution. Dans le cadre d'échanges ouverts entre initiés, ils évaluent des possibilités de nouvelles lignes de métier et leurs potentiels.

Les architectes et les entreprises totales paralysent souvent la transparence et l'efficacité. Une incidence positive de cette situation est l'abolition croissante des hiérarchies en place. Les maîtres d'ouvrage développent eux-mêmes leurs projets et mandatent directement des «équipes» de compositions diverses pour leur réalisation. Dans ce nouveau contexte, l'entrepreneur s'avère un partenaire de réalisation très prisé pour ses compétences de directeur des travaux, ses connaissances spécifiques fondées et sa disposition à participer à la réflexion au sein de l'équipe. Les membres de l'édex s'accordent à dire qu'une entreprise de construction doit clairement connaître le rôle dans lequel elle entend se positionner à l'avenir.

La numérisation ne s'arrête pas à la porte du chantier et apporte de nouvelles opportunités.

Les propriétaires déclarent que la numérisation apporte de nombreuses impulsions positives et entraîne une évolution utile dans le processus de la construction. L'utilisation de nouveaux logiciels, d'une infrastructure informatique moderne, de systèmes numériques, du GPS, du tachymètre, etc. accroît la motivation et l'efficacité. La relève sera surtout composée de «spécialistes prisés». Les entrepreneurs considèrent cette évolution positive comme l'un des principaux facteurs de succès.

LA CONCURRENCE EST MOTIVANTE

Si l'on avait jusqu'ici l'impression que le secteur de la construction bénéficiait d'une atmosphère de «ruée vers l'or», le sentiment d'insécurité se fait désormais ressentir à de nombreux endroits. En effet, au recul des marges s'ajoute maintenant celui des volumes. Etant donné que sur le marché actuel l'offre la meilleur marché se voit accorder une importance prépondérante parfois absurde, les collègues de l'édex entendent sortir des sentiers battus. Ils s'accordent sur le fait que la concurrence ne constitue pas un obstacle, mais un avantage. Selon eux, les intervenants du marché qui parviendront à s'adapter de manière optimale à leur environnement et pour qui la «quête de bénéfices» est un concept parlant sortiront gagnants.

JOURNÉE D'ÉTUDE

La journée d'étude 2015 au Campus Sursee a présenté aux près de 200 participants les possibilités d'influer sur la vie politique en tant qu'entrepreneur.

RENCONTRE D-A-CH-LI

Les représentants des quatre pays ont établi des comparaisons d'ordre économique. Nos confrères nous ont signalé une hausse notable des salaires dans leur pays.

CONSEILS

Le Réseau édex est au côté des membres de la SSE pour leur donner des premiers conseils en définissant les problèmes, en identifiant les pistes et en recherchant des spécialistes dans des cas spécifiques.

SECRÉTARIAT ROMAND LAUSANNE

Exigences concrètes des membres: le SRL répond présent

Nonobstant les mois difficiles en termes de négociations avec les partenaires sociaux, les exigences de plus en plus précises et pointues des membres obligent le SRL à répondre présent et à être toujours performant. La motivation et l'engagement du SRL n'ont pas faibli. Les retours de satisfaction des membres sont là pour nous encourager à poursuivre dans cet élan.

Blaise Clerc,
vice-directeur SSE,
directeur du SRL

L'année 2015 a été une année de changement. Les longs mois d'âpres et dures négociations avec les partenaires sociaux ont laissé un goût amer. Les syndicats ont fait peu de cas de leur volonté de trouver des solutions et des compromis satisfaisants pour tous. L'essentiel a été sauvé in extremis à la mi-décembre; est-ce à l'agrément de tous, l'avenir nous le dira.

Année d'évolution également par la demande accrue d'informations, de prestations et de réponses diverses de nos membres. L'organisation des «5 à 7 de la Construction» est une des réponses apportées par le SRL. Mais pas seulement, notre présence dans de nouvelles commissions techniques, dans l'organisation et la modération des groupes d'échanges d'expériences, nos activités maintenues et renforcées dans le secteur de la formation professionnelle sont le gage de notre engagement à répondre toujours présent, pour nos membres.

Le soutien du SRL auprès de la Région Romandie, d'Infra Suisse et des Cadres de la Construction est sans faille. Le SRL reste au service des membres et il continue à garantir un haut niveau de prestations pour tous les acteurs de la construction romande.

ENGAGEMENT SUR PLUSIEURS FRONTS DU CFP-R, UN INTERLOCUTEUR PRIORITAIRE

D'une façon générale, le Conseil de formation professionnelle de la Région Romandie (CFP-r) a bien accueilli le projet des profils de compétences mis en consultation durant l'été 2015. Il relève toutefois que les domaines de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et du développement durable doivent être mieux intégrés dans les profils de compétences.

De plus, lors de la désormais traditionnelle séance annuelle de coordination avec les écoles de la construction romandes, le CFP-r a débattu sur le projet de modification de la loi sur la formation professionnelle. Projet qui a comme objectif un renforcement du financement de la formation professionnelle supérieure par la Confédération.

Vu l'importance prise par les travaux de la formation des Constructeurs de voies de communication, la Région Romandie, sur proposition du CFP-r, a décidé de faire de la sous-commission CVC de la Commission des maçons (CCM1) une commission à part entière. Celle-ci a notamment réalisé un nouveau dossier de formation répondant aux besoins de la Suisse romande.

Photo: Dennis Savini

MINAGE ARRONDISSEMENT I, UNE SPÉCIALITÉ DU SRL

Le succès rencontré par les cours de minage confirme que la formation et les infrastructures de cours répondent pleinement aux attentes des participants. En effet, d'une part, l'ensemble des cours et examens programmés en 2015 a pu être organisé avec succès et, d'autre part, un cours de formation complémentaire, obligatoire si plus de cinq ans se sont écoulés depuis le dernier examen, a même dû être dédoublé.

ANALYSE DES APPELS D'OFFRES ET MAINTIEN DES DIALOGUES AVEC LES MAÎTRES D'OUVRAGE: CES PRÉROGATIVES SONT ESSENTIELLES POUR LE SRL

Parallèlement aux conseils techniques assurés aux membres de la Romandie, le SRL analyse un certain nombre d'appels d'offres publics de la Confédération afin de vérifier les conditions-cadres établies dans le secteur principal de la construction (SPC). Cette année, de nombreuses prolongations ont été demandées, car à maintes reprises les délais impartis pour les rendus des offres tombent régulièrement sur des périodes consacrées aux jours fériés du SPC. Par ailleurs, il a aussi été remarqué que malgré les plannings établis, trop d'objets sont repoussés dans leurs phases d'adjudications. Les projets publiés dépendent beaucoup d'approbations et de diverses autorisations. Ces différentes situations péjorent la planification des entreprises adjudicatrices qui doivent «réserver» leurs forces de travail.

Encore trop souvent, en matière d'adjudication, le facteur prix est surévalué. Les soumissions qualitativement meilleures n'arrivent pas à obtenir les marchés systématiquement remportés par les offres les plus basses. Le Président central s'est engagé pour que cette situation change. Un mandat a été donné pour une analyse globale au niveau suisse en matière de passation de marché aux offres les moins disantes.

Quelques affiches de la campagne «Gestes PROpres».

Photo: Dennis Savini

Photo: SRL

Lors d'un des « 5 à 7 de la construction », Andreas Schmidt (à gauche), Blaise Clerc (au milieu) et Christophe Estermann (à droite) donnent les toutes dernières informations sur des thèmes intéressant l'association.

Les dialogues opératifs avec les CFF et l'OFROU démontrent que le SRL suit les appels d'offres « sur le terrain » et lui permettent de transmettre une série de doléances. Le SRL suivra attentivement l'application du « nouveau système d'évaluation des offres CFF », car il redoute que les points « environnement et qualité » ne soient neutralisés par les exigences des conditions particulières.

Le SRL organise les manifestations les plus diverses, dont la journée Infra en Romandie.

Photo: Infra Suisse

INFORMER LES MEMBRES, TOUJOURS ET TOUT LE TEMPS

Le SRL a aussi organisé plusieurs « 5 à 7 de la construction » afin d'informer les membres sur des thèmes d'actualités. Il a débattu de l'importance du devoir d'avis et de la procédure de réception d'ouvrage. De plus, une série de documents et d'outils pour l'élaboration rapide et en toute simplicité des schémas de calcul de la SSE a été présentée. Il s'agit en particulier de la documentation « Base de la précalculation » et de son « BK-TOOL ».

Concernant les taux de régie, la SSE et le SRL se sont engagés pour l'acceptation des taux de régie actuels, mais les taux de régie actualisés pour 2016 ne pourront malheureusement pas être publiés tant que les divergences avec la COMCO ne seront pas réglées.

Le SRL a également intégré deux commissions (contrats/organisation) dans la nouvelle structure de la VSS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) À LA SSE, BIEN AVANT LA COP21

2015 a prolongé l'effort incontournable porté sur le DD. Notons la mise à jour de la brochure « L'environnement sur mon chantier » qui rencontre un joli succès et la parution de 6 premières affiches « Gestes PROpres », sur les 12 prévues par la RR. Notons aussi la parution de la nouvelle ordonnance sur les déchets (OLED) qui impose au MO un plan de gestion, en particulier sur les substances toxiques. Le SRL se réjouit de l'application de ces nouvelles dispositions qui vont enfin réduire les risques financiers de nos membres.

Dans le cadre du DD, nous avons créé un outil supplémentaire « Déchets » avec des volets consacrés aux matériaux d'excavation et aux déchets de démolition et de transformation. D'autre part, tous les outils sont maintenant réunis dans un tableur d'aide à la décision, pour techniciens/conducteurs de travaux. Publication en mai 2016.

Pour la sécurité, l'année 2015 a débuté par les EDEX des PERCO auxquels ont participé quelque 200 personnes. Le SRL a formé des PERCO, des élingueurs et 200 personnes sur l'utilisation des produits chimiques ainsi que tous les participants aux cours de la formation professionnelle, soit au total plus de 600 participants. Le SRL a officiellement lancé, aux EDEX et aux 5 à 7 de la construction, le document « Protocole de réception des mesures sécurité propres au chantier » qui responsabilise la DT et réduit les risques pénaux et financiers.

MANIFESTATIONS EXTERNES, LE SRL CONFIRME SON RÔLE D'ORGANISATEUR

Chaque année, le SRL organise la Journée Infra en Suisse romande. Cette année encore la fréquentation, la qualité des conférenciers et le haut degré des échanges ont confirmé l'importance de cette manifestation. Elle reste, en termes de valeur et de quantité, la plus importante manifestation du SPC en Suisse romande.

Mais le SRL a aussi organisé d'autres manifestations en faveur et pour ses membres. Ainsi les 5 à 7 ont pris une vitesse de croisière avec 3 rencontres par année. Ce rendez-vous de professionnels pour des professionnels permet d'échanger sur des aspects aussi bien pratiques que juridiques dans l'acte de construire.

« 5 À 7 DE LA CONSTRUCTION »

Les « 5 à 7 » organisés par le SRL suscitent un vif intérêt de la part des membres et sont fortement sollicités. Trois manifestations de ce type se sont tenues durant l'exercice sous revue.

Evolution du nombre de participants

	2013	2014	2015
Printemps à Lausanne		39 participants	39 participants
Automne à Lausanne	42 participants		41 participants
Automne à Bienne			20 participants

Blaise Clerc, vice-directeur SSE
Directeur du SRL

FINANCES

Commentaire sur les comptes annuels 2015 36

Evolution du nombre de membres 39

Commentaire sur les comptes annuels 2015

Un pilier essentiel de revenu

Urs Schüpbach,
Chef des finances

Le budget de la SSE a à nouveau largement dépassé les objectifs financiers pour l'exercice 2015, grâce à des recettes supplémentaires générées par toutes les principales sources de revenus et à une discipline rigoureuse en termes de dépenses.

Conformément à ses idées directrices, la SSE se finance à partir des sources de revenus que sont les cotisations de membres, les revenus de prestations et les revenus de fortune. En 2015, ces postes ont généré des recettes globales à hauteur de CHF 23,5 millions et dépassent ainsi de 4,8% l'objectif budgétaire qui était de CHF 22,4 millions.

Les cotisations des membres se sont élevées en 2015 à CHF 10,1 millions, soit une augmentation de 1,4% par rapport au budget, resp. une diminution de 0,4% par rapport à l'année précédente. Les masses salariales Suva, qui servent de base au calcul des cotisations des entreprises-membres, ont augmenté de 0,3% par rapport à l'année précédente, atteignant un total de CHF 6,34 milliards.

Le fonds en faveur de la formation professionnelle Construction (FFP Construction) permet de percevoir de la part des non-membres des cotisations pour l'élaboration des bases de la formation professionnelle. Pour l'année sous revue, celles-ci s'élèvent à CHF 1,4 million (budget: CHF 1,2 million) en raison du nombre de sociétés non membres et du nombre de leurs employés plus élevé que prévu.

Les recettes provenant de prestations (y compris fonds d'application) représentent CHF 9,1 millions (budget: CHF 8,9 millions). L'écart positif par rapport au budget s'explique par des revenus de mandats supérieurs et par des contributions issues de subventions et de frais.

Etant donné l'influence des marchés financiers volatils, les résultats des placements (actifs financiers/immobilisations corporelles) ne sont que partiellement prévisibles et sont soumis à d'importantes fluctuations dans la comparaison pluriannuelle. Au cours de l'exercice sous revue, ce domaine totalise des recettes à hauteur de CHF 2,9 millions (budget: CHF 2,4 millions), dont CHF 0,6 million est imputable au produit des participations non budgétisé.

Proportionnellement, on obtient donc la répartition suivante: 49% (budget: 50%) des recettes globales sont attribuées aux cotisations annuelles, 39% (budget: 40%) sont issus de recettes provenant des prestations et 12% (budget: 10%) proviennent des produits des placements.

Pour l'exercice sous revue, les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 19,6 millions (budget: CHF 21,6 millions). Ainsi, les chiffres sont inférieurs de CHF 2,0 millions, soit 9,0%, à l'estimation 2015.

Le total des frais de personnel (CHF 9,2 millions) est inférieur de CHF 0,2 million à la valeur budgétaire. A la date de clôture, le 31.12.2015, la SSE emploie 64 personnes (= 57,8 postes à temps plein / budget 61,3).

Les frais de matériel s'élèvent à CHF 10,5 millions (budget: CHF 12,2 millions). L'amélioration par rapport au budget s'explique notamment par les frais d'impression, honoraires et prestations de services, frais de réunion et indemnisations des frais de déplacement, ainsi que les frais de locaux inférieurs aux attentes.

Les autres dépenses ne relevant pas des charges d'exploitation, d'un total de CHF 0,6 million, correspondent au budget.

En tenant compte des variations de provisions, des contributions du fonds FFP Construction et des impôts, l'exercice 2015 s'est clôturé sur un bénéfice de CHF 703 840 (budget: CHF 85 000).

RÉPARTITION DES RECETTES 2015

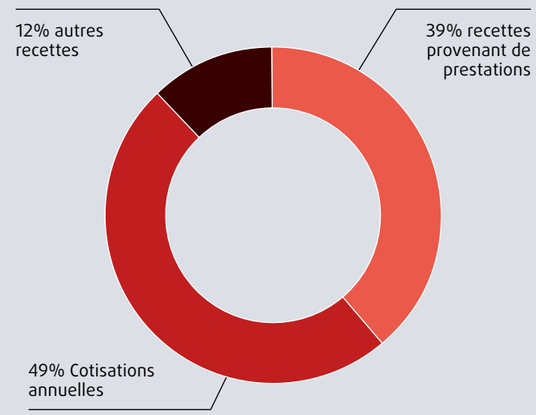

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA SSE 2015 en CHF 1 000

	COMPTE	BUDGET	DIFFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RECETTES				
Recettes d'exploitation issues des livraisons et des prestations				
Cotisations des membres / des non-membres	11 433,3	11 130,0	303,3	11 404,4
Recettes provenant de prestations	9138,4	8900,0	238,4	8920,3
Autres produits				
Placements financiers	966,2	435,0	531,2	829,4
Immobilisations corporelles	1952,5	1955,0	−2,5	1988,5
TOTAL	**23 490,3**	**22 420,0**	**1070,3**	**23 142,6**
DÉPENSES				
Charges d'exploitation				
Charges de matériel, marchandises et prestations de service	5086,9	6521,0	−1434,1	5126,0
Frais de personnel	9158,0	9340,0	−182,0	8571,1
Autres charges d'exploitation	5402,3	5724,0	−321,7	5570,9
Charges non opérationnelles	584,9	590,0	−5,1	853,0
TOTAL	**20 232,0**	**22 175,0**	**−1943,0**	**20 121,0**
Résultat d'exploitation	**3258,3**	**245,0**	**3013,3**	**3021,6**
Modification du fonds FFP Construction	−657,5	180,0	−837,5	−591,9
Provisions + dotations	−1800,0	−250,0	−1550,0	−1790,0
Charges exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	−499,8
Impôts	−97,0	−90,0	−7,0	−81,5
BÉNÉFICES DÉCLARÉS	**703,8**	**85,0**	**618,8**	**58,3**

Bilan

L'afflux de liquidités provenant des positions titres et du fonds en faveur de la formation professionnelle Construction (FFP Construction), ainsi que l'évolution des affaires à nouveau favorable ont entraîné une augmentation de l'actif circulant qui, à la date de clôture, le 31.12.2015, s'élevait à CHF 19,5 millions (année précédente: 13,8 millions).

Les immobilisations ont diminué en raison de l'arrivée à échéance d'obligations et de remboursements anticipés du fonds, pour passer de CHF 31,3 millions à CHF 27,1 millions.

Au niveau des obligations de paiement/comptes de régularisation, le capital étranger à court terme a enregistré une hausse de CHF 0,2 million, pour atteindre CHF 2,9 millions au total.

Le capital étranger à long terme et le capital du fonds dépendent fortement de la dotation allouée au fonds FFP Construction: CHF 0,6 million.

Par rapport à l'année précédente, la somme totale du bilan de la SSE a enregistré à la date de clôture, le 31.12.2015, une augmentation de CHF 1,5 million (+3,4%), passant ainsi à CHF 46,7 millions.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 en CHF 1 000

	31.12.2015	31.12.2014	DIFFÉRENCE
ACTIF			
Actif circulant	19 547,7	13 786,3	5761,3
Immobilisations			
Placements financiers	13 574,9	17 609,5	–4034,6
Immobilisations corporelles	13 542,6	13 720,0	–177,4
TOTAL	**46 665,2**	**45 115,8**	**1549,4**
PASSIF			
Capital étranger à court terme	2875,4	2633,4	242,1
Capital étranger à long terme et capital du fonds	24 873,0	24 269,6	603,5
Capital propre	18 916,7	18 212,9	703,8
TOTAL	**46 665,2**	**45 115,8**	**1549,4**

Evolution des membres

Au cours de l'exercice sous revue, 44 entreprises de construction sont devenues membres. A cette occasion, nous leur souhaitons la bienvenue à la SSE.

Par contre, nous avons enregistré 22 sorties en raison de cessations d'activités, d'autres sont dues à des fusions, faillites, décès et changements de branche; enfin, 17 s'expliquent par des résiliations. Au 31 décembre 2015, l'effectif des membres totalisait 2'637 entreprises actives, avec 52 sorties, ce qui correspond à une diminution de 8 entreprises.

Avec 26 admissions et 30 démissions, le nombre de membres vétérans ou d'honneur a baissé de 4 pour passer à un total de 844.

SOCIÉTÉS MEMBRES PAR RÉGIONS LINGUISTIQUES

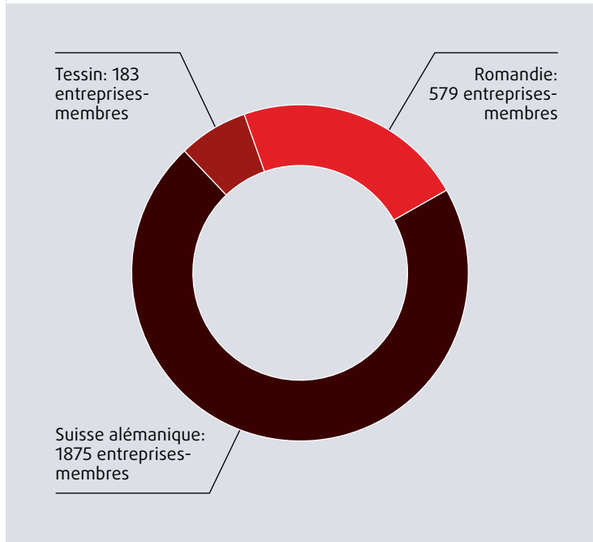

STATISTIQUES DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Sociétés membres actives	Membres vétérans et d'honneur	Total membres
Nombre de membres au 31.12.2014	**2645**	**848**	**3493**
Admissions SSE	**44**	**26**	**70**
Démissions SSE	**–52**	**–30**	**–82**
Nombre de membres au 31.12.2015	**2637**	**844**	**3481**
Tessin	183		
Romandie	579		
Suisse alémanique	1875		
MODIFICATION DU NOMBRE 2015	**– 8**	**– 4**	**– 12**

GROUPES PROFESSIONNELS

Fédération Infra 42

Forum des entreprises interrégionales (FEI) 43

Association suisse des carrières de roches dures (VSH) 44

Association suisse des pierres naturelles (NVS) 45

Association suisse des maîtres paveurs (ASP) 46

Association Suisse des entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS) 47

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG) 47

Benedikt Koch (3e g.), directeur jusqu'au 31 janvier 2016, a considérablement marqué la Fédération Infra. Il a été remercié pour son grand engagement à l'occasion de la Journée Infra.

Le voyage à l'étranger de 2015 a mené à Stavanger, en Norvège. Dans cette ville, des entreprises helvétiques réalisent également des projets de tunnel.

Urs Hany, président de la Fédération Infra, remercie la conseillère fédérale Doris Leuthard pour son discours passionnant lors de la Journée Infra.

Photos: Fédération Infra

Fédération Infra

Dernier tour de piste pour la Fédération

L'année 2015 a été une année mouvementée. La politique en matière d'infrastructures a été marquée par les débats relatifs au financement de l'infrastructure routière et à l'assainissement du tunnel du Gothard. La Fédération Infra était présente pour la dernière fois sous ce nom.

Dans le secteur ferroviaire, le «Oui» au projet de «Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire» (FAIF) a permis dès 2014 de régler clairement le financement. A l'avenir, le réseau ferroviaire sera étendu et maintenu par un fonds distinct. Beaucoup s'accordent à dire qu'un instrument similaire devrait être créé pour le réseau routier. Le Conseil fédéral a donc présenté un projet en faveur d'un «Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération» (FORTA). Le financement des routes fait également l'objet de l'initiative «Vache à lait». Celle-ci exige qu'à l'avenir, toutes les recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales soient affectées à l'infrastructure routière. Aujourd'hui, la moitié de ces recettes sont versées dans la caisse générale de la Confédération. L'initiative fera l'objet d'une votation le 5 juin 2016.

LA POLITIQUE DES TRANSPORTS N'EST PAS UNE POLITIQUE DE RECOURS

Pour la Conseillère fédérale Doris Leuthard, la consultation de la population pour les grands projets de construction est indispensable, ce qu'elle a souligné lors de la Journée Infra du 22 janvier 2015 au KKL de Lucerne. Cependant, la ministre des Transports a également mis en garde contre une «démocratie des recours et des plaintes»: selon elle, il n'est pas bon que ceux-ci bloquent d'importants projets pendant des années. Pour assurer également une infrastructure correcte aux générations à venir, souligne Leuthard, nous devons poser dès aujourd'hui les bons jalons.

Une décision importante en la matière est celle de la réfection du tunnel routier du Gothard. La Fédération Infra s'est engagée pour une seconde galerie, seule possibilité d'assurer le raccordement du Tessin au reste de la Suisse pendant les travaux de réfection. Par ailleurs, une circulation unidirectionnelle dans chaque tube rendrait le tunnel beaucoup plus sûr qu'aujourd'hui. Des réflexions d'ordre financier parlent également en faveur d'un deuxième tunnel. Contrairement aux installations de chargement de véhicules de tourisme et de camions sur le rail, un nouveau tunnel sera également un avantage lors de la prochaine réfection.

CAP VERS LE NORD

La Norvège a du pétrole. Le pétrole a enrichi le pays. Cependant, le pays perce également de nouveaux tunnels routiers. Depuis la chute des prix du pétrole et le tarissement connexe des recettes, le Gouvernement norvégien réfléchit à la durabilité de la compétitivité du pays. Une des mesures prises est l'extension de l'infrastructure des transports. La Norvège compte en effet investir au cours des prochaines années dans son infrastructure ferroviaire et routière. D'ici dix ans, plus de 70 milliards de francs devraient être investis dans la construction d'un réseau de transport moderne. Les près de 40 participants à un voyage à l'étranger organisé par la Fédération Infra ont visité le site d'un projet de tunnel d'une entreprise suisse basée à Stavanger, centre norvégien de l'industrie pétrolière.

UN NOUVEAU DIRECTEUR ET UN NOUVEAU NOM

La Fédération Infra a connu une année 2015 riche en changements. Benedikt Koch, directeur depuis sa fondation, a annoncé son départ pour passer au poste de directeur de la Société Suisse des Entrepreneurs. Au cours des neuf années à sa direction, il a grandement influencé et marqué la Fédération Infra. Son suppléant, Matthias Forster, lui a officiellement succédé au 1er février 2016. Outre une nouvelle direction, l'organisation des constructeurs suisses d'infrastructures change également de nom. Elle se présente désormais dans toute la Suisse sous le nom d'«Infra Suisse».

Luc Giroud, chef du FEI

Forum des entreprises interrégionales (FEI)

Maîtriser ensemble de grandes tâches

En 2015, le Forum des entreprises interrégionales (FEI) a invité ses membres à deux séances. Ces rencontres se sont déroulées avant l'assemblée des délégués de printemps resp. d'automne. Une fois de plus, les séances ont été pour les représentants des 22 plus grandes entreprises-membres de la SSE une occasion propice pour échanger leurs informations concernant la politique et l'économie. Les membres ont discuté de manière particulièrement intensive sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour des assemblées des délégués.

Toutes ces séances ont été conduites par le chef du FEI, l'entrepreneur fribourgeois Luc Giroud. En outre, ce dernier avait pour tâche de s'exprimer sur certains dossiers au nom du Forum lors des conférences des présidents et des assemblées des délégués de la SSE.

Pour être admises au FEI, les entreprises doivent opérer à l'échelon interrégional et leur masse salariale Suva être supérieure à 25 millions de francs.

Association suisse des carrières de roches dures (VSH)

Une nouvelle direction à la tête de la VSH

Robert Nothnagel, président de la VSH

La présidence et l'administration de l'Association suisse des carrières de roches dures (VSH) ont fait l'objet de nouvelles élections au cours de l'exercice sous revue. La branche des roches dures reste sollicitée: l'accès aux réserves de matières premières est un enjeu majeur.

Notre branche doit continuer à garantir l'approvisionnement durable et à long terme de la Suisse en produits de roches dures, tels que le ballast de chemin de fer ou les divers granulats utilisés dans les revêtements routiers haute performance. L'accès aux réserves de matières premières reste l'enjeu majeur de nos sociétés membres.

Le projet fédéral «Evaluation des zones potentielles de l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) pour des carrières de roches dures» de 2012 a certes pu poser les bases d'un processus d'autorisation pour de nouvelles carrières ou pour l'extension de carrières existantes, mais la réalisation des projets reste longue et fastidieuse, et entraîne souvent des frais initiaux élevés pour un succès des projets incertain.

LA BRANCHE EST SOLLICITÉE

La livraison de nos produits par le biais de CFF Cargo à nos clients est, elle aussi, de plus en plus difficile. La pression sur les coûts et les optimisations opérationnelles de CFF Cargo représentent un défi de taille pour notre branche: comment livrer nos produits concassés à nos clients dans les délais, malgré des capacités de ligne minimales et le manque de voies de garage, généralement par le biais des CFF et des chemins de fers régionaux. Nous n'avons parfois pas le choix et devons approvisionner nos clients par camion. Dans ce contexte, notre branche fait face à un véritable défi.

DES REVÊTEMENTS ROUTIERS PLUS SILENCIEUX

Outre l'utilisation du ballast dur durable dans les revêtements, l'Office fédéral des routes (OFROU) lance une nouvelle étude visant à analyser l' adéquation spécifique des granulats de roche dure pour les revêtements routiers antibruit. Les premiers résultats indiquent que le mélange d'asphalte et de gravillons de roche dure obtient de très bons résultats. Nous attendons avec impatience le résultat final de l'étude.

LA VSH MISE SUR LA FORMATION

La VSH est fière d'être membre de l'organisme responsable de la formation continue débouchant sur le brevet fédéral de spécialiste de traitement des matières premières. Cette formation continue est désormais bien établie, comptant 17 participants pour l'année scolaire 2015/16.

PERSONNEL

L'administration et la présidence ont fait l'objet de nouvelles élections lors de l'Assemblée générale (AG) de la VSH de 2015. Le président sortant, Marcel Rychen, a dû se démettre de ses fonctions en raison d'un changement de poste en dehors de la branche. Ruedi Rist a quitté la direction de l'administration après l'Assemblée générale.

La VSH les remercie tous deux chaleureusement pour leur engagement en faveur de notre branche. Leur ont succédé: Robert Nothnagel (présidence), Roger Schmid (membre du comité) et Heidi Reinhard (direction de l'administration).

>> www.vsh-web.ch

BONNES NOUVELLES

17 participants se lancent en 2015 dans la formation de spécialiste de traitement des matières premières avec brevet fédéral.

Photos: NVS

Le numéro spécial de la revue Hochparterre «Vom Berg zum Bau» (De la montagne au chantier) illustre de manière impressionnante la multiplicité de l'utilisation de la pierre naturelle.

Association suisse des pierres naturelles (NVS)

La création de valeur commence dès la carrière

Titus Toscano, président de la NVS

De la carrière à l'utilisation de la pierre naturelle, en passant par la taille et le commerce de la pierre naturelle: l'Association suisse des pierres naturelles (NVS) couvre l'ensemble de la chaîne de création de valeur – la branche de la pierre naturelle s'est renforcée.

Depuis 2014, l'Association suisse des pierres naturelles (NVS) regroupe, à juste titre, les usines de pierre naturelle et les carrières de la Suisse alémanique. Ce rapprochement autour de la chaîne de création de valeur de la «pierre naturelle» a renforcé la branche de la pierre naturelle. Pourquoi «à juste titre»? Parce que la chaîne de création de valeur «pierre naturelle» commence au niveau de la carrière et parce que, à l'heure actuelle, les entreprises classiques de taille de la pierre ne laissent plus leur empreinte dans le secteur des «carrières», mais bien plus dans le secteur des «usines de pierre naturelle».

La dissolution de l'association des «Producteurs suisses de pierres naturelles (SNP)» et l'intégration de leurs membres dans la NVS était la conséquence logique d'une restructuration déjà entamée bien avant 2014 et désormais officialisée sur le papier et dans le paysage associatif.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROTECTION DE LA SANTÉ

La NVS est membre de la solution de branche «sicuro» depuis de nombreuses années, et soutient, avec des associations partenaires, le module Pierre naturelle. Une fois les analyses de risque actualisées et les plus de 40 nouvelles personnes de contact pour la sécurité au travail (PERCO) formées en 2014, les premières journées d'échanges d'expériences se sont déroulées avec succès au cours de l'année de référence. Par ailleurs, la NVS a investi dans la formation de spécialistes en 2015. Deux spécialistes de la branche, Daniel Stoffer (Staad SG) et Marcus Maurer (Oberhofen TG) ont été formés comme spécialistes de la sécurité et offrent aux entreprises de pierre naturelle des activités de conseil et de formation.

De la carrière à l'utilisation de la pierre naturelle dans et sur les bâtiments, en passant par l'usine et la distribution de la pierre naturelle, la NVS couvre ainsi l'ensemble de la chaîne de création de valeur «pierre naturelle», dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de la santé aussi.

DE LA MONTAGNE AU CHANTIER

En collaboration avec la rédaction du journal Hochparterre, la NVS a également renforcé la communication avec les architectes. Le numéro spécial de la revue Hochparterre «Vom Berg zum Bau» décrit les possibilités d'utilisation les plus diverses de la pierre naturelle.

WORLDSKILLS 2015, SÃO PAULO

Lors du Mondial des Métiers (WorldSkills) 2015 qui se sont déroulés à São Paulo (Brésil), la NVS était représentée par le champion suisse dans la catégorie Tailleur de pierre. Son superviseur et lui-même ont pu se joindre à la délégation de la SSE. La SSE souhaite remercier à cette occasion la NVS pour son engagement lors de cette manifestation ainsi que pour l'excellente collaboration tout au long de l'année de référence.

>> www.nvs.ch

Association suisse des maîtres paveurs (ASP)

Un défi sur le terrain

Dans le village valaisan d'Agarn, près de Leuk, 21 futurs paveurs redessinent une place publique. Ils posent une pierre après l'autre pour un résultat qui ne passe pas inaperçu. L'intérêt médiatique régional et l'enthousiasme local sont au rendez-vous.

«En tant que paveurs, nous créons quelque chose d'utile et de tangible» – c'est sous ce slogan que les 21 apprentis paveurs et les trois formateurs ont relevé le défi de redessiner de manière harmonieuse une nouvelle place publique du village valaisan d'Agarn, sur la base d'un plan. Le projet devait encourager le travail autonome spécialisé au plus haut niveau. Dans ce contexte, le programme comprenait une heure de théorie en matinée, suivie de la conception de possibilités pratiques et de leur mise en œuvre. La population a suivi avec grand intérêt la naissance de l'œuvre et s'est intéressée au métier de paveur. La presse et la télévision locales se sont assurées également régulièrement de l'état d'avancement de l'œuvre. Après cinq jours, l'œuvre réalisée a pu être remise à la Fondation.

La 105e assemblée annuelle s'est tenue au couvent d'Einsiedeln, connu pour ses pavés historiques. L'admission de plusieurs nouveaux membres a été confirmée.

Armin Seger, directeur de l'ASP

DÉBUT DE LA FORMATION

Une fois encore, une classe de jeunes personnes a commencé une formation de paveur (plus particulièrement axée sur une formation de rattrapage pour adultes) par un cours d'introduction de trois semaines à Alpnach (OW) au centre professionnel et de formation (BBZ ASP) de l'association. Elle offre le bagage nécessaire à la formation pratique qui a ensuite lieu dans les entreprises.

Les candidats ayant réussi l'examen fédéral de paveur CFC ont reçu la ceinture de paveur et ont été admis dans le corps de métier lors d'un barbecue.

LE CENTRE PROFESSIONNEL ET DE FORMATION (BBZ ASP) – UNE RÉUSSITE

En 2015 également, le centre de l'association à Alpnach (OW) a pu maintenir son niveau aussi bien d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Le domaine de la recherche du BBZ a conclu plusieurs tests qui doivent maintenant être soumis à l'épreuve de la pratique. Mis à part les cours interentreprises et spécialisés pour les apprentis de Suisse alémanique et romande, plus de 500 participants de notre pays et de l'étranger ont suivi des cours de formation continue axés sur la pratique. Le BBZ ASP propose également le deuxième cursus «Artisan en conservation des monuments historiques».

Il y a comme toujours une forte demande pour le séminaire technique ASP qui se tient depuis 24 ans à l'hôtel Seehotel Waldstätterhof à Brunnen (SZ). Les expertises par l'ASP font également l'objet d'une forte demande.

Photos: André Högger

Le projet de formation à Agarn était exigeant et requérait une coordination efficace. Tous les participants ont fait montre de leur savoir-faire avec brio.

Association Suisse des entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS)

L'«Espace des pionniers» présente l'Histoire

Avec la réalisation d'un musée offrant l'espace nécessaire à l'organisation de manifestations, l'Association Suisse des entreprises de Forage et de Sciage du béton (ASFS) a posé un nouveau jalon dans l'histoire de sa fédération.

Philippe Wingeier, président de l'ASFS

Si la technique du forage et du sciage du béton n'est appliquée en Suisse que depuis environ quarante ans, l'ASFS a tout de même souhaité présenter son évolution fulminante dans le cadre d'un musée, afin d'en conserver la trace historique. Ce projet ne se réduisait pas à la simple construction d'un musée mais à la création d'un espace polyvalent, dans le centre de formation de la fondation à Bellach (SO), pouvant autant être utilisé pour la formation et le perfectionnement que pour des manifestations d'entreprise: l'«Espace des pionniers».

Après avoir reçu le feu vert des membres lors de l'Assemblée générale, le groupe de travail créé pour l'occasion a réalisé le projet en une année. Outre la réalisation des mesures d'étude et de construction, de nombreux engins et appareils historiques ont été collectés, nettoyés et préparés pour leur exposition. La documentation et la signalétique des différents appareils se sont avérées parfois très difficiles car leur documentation technique a disparu. Il n'existe que deux collections et présentations de ce type de machines dans le monde: celles de l'ASFS, en Suisse, et celles de la Fédération allemande, à Hamm.

DES POSSIBILITÉS D'UTILISATION ATTRAYANTES

L'«Espace des pionniers», qui peut accueillir 125 personnes, a déjà réussi son baptême du feu lors de l'assemblée générale, à laquelle de nombreux membres ont pris part. Augmentant massivement son attractivité et ses possibilités grâce à cet espace supplémentaire, l'ASFS a réalisé un nouveau jalon de l'histoire de la Fédération. Le centre de formation peut également être loué par des non-membres sur demande.

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)

CCT Construction de voies ferrées est prolongée

Maurizio Carlino, directeur de la VSG

Le principal fait marquant de l'Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG) en 2015, c'est la prolongation pour 3 ans de la Convention collective de travail (CCT) avec les partenaires sociaux. Cet accord permet d'éviter un régime sans convention. Cette prolongation nous accorde un délai suffisant pour négocier une nouvelle CCT.

SITUATION DANS LA CONSTRUCTION FERROVIAIRE

L'année 2015 a vu la demande en prestations de construction de voies ferrées évoluer de manière satisfaisante. La fixation de délais serrés pour les mandats est un défi de taille pour la planification du personnel. Ce processus sera désormais encore plus complexe en raison de l'activité de contrôle du respect de la loi sur le travail par les offices du travail. Au final, c'est en effet la disponibilité des ressources en personnel qui décide de la possibilité d'accepter, ou non, un mandat. Les entrepreneurs font donc face à des défis majeurs.

ENTREPRISES DE L'ASSOCIATION

Campus Sursee 50

consimo 54

CAMPUS SURSEE

L'«université des entrepreneurs» est parée pour l'avenir

Daniel Suter,
directeur du Campus Sursee

Juste à temps pour le début de l'exercice et de l'année scolaire 2015/16, les formateurs, les apprentis grutiers et machinistes ont pu prendre leurs quartiers sur un terrain de formation de 20 000 m² unique en son genre, ainsi que dans le bâtiment de formation 23. Il s'agit là d'un autre jalon dans la mise en œuvre de l'ambitieux plan Campus – qui n'est pas passé inaperçu du public.
Le projet d'infrastructure de natation et de sport, comprenant un bassin de 50 mètres et un hall multisport, conçu avec la Fédération suisse de natation et les architectes du bureau Rolf Mühlethaler, avance lui aussi à grands pas. D'après l'état actuel de ce projet cofinancé par la Confédération, rien ne fait obstacle à son inauguration prévue pour octobre 2018. Le CAMPUS SURSEE n'investit pas uniquement dans les infrastructures, mais également dans le développement de l'organisation: des formations EFQM correspondantes ont été suivies par les cadres. Avec la recertification du système de gestion selon les normes ISO 9001 et 29990, les processus de direction ont encore été optimisés. Au total, ces mesures se sont répercutées positivement sur le compte de résultat. L'«université des entrepreneurs» est dynamique et parée pour l'avenir!

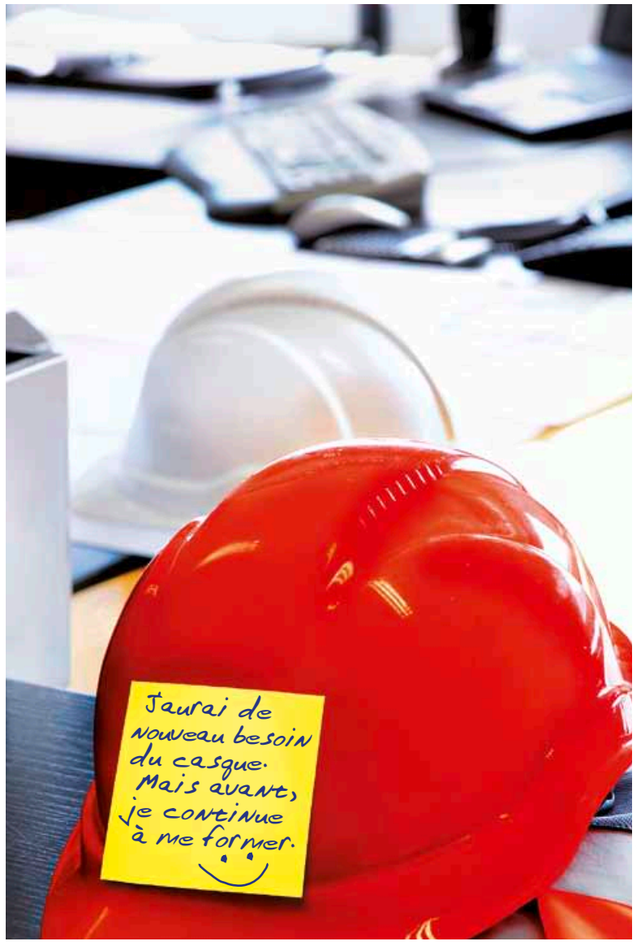

Photo: Campus Sursee

CAMPUS SURSEE
Lernen / Leben / Erleben

CAMPUS SURSEE

Leader de la formation initiale et du perfectionnement

Thomas Stocker,
directeur du
Bildungszentrum Bau

QUALITY
Our Passion

Système de Management Certifié SQS ISO 9001 / ISO 29990

Le standard de qualité du Campus Sursee est exceptionnel. Ce n'est pas pour rien qu'il est certifié ISO et qu'il s'est vu décerner le label de qualité de niveau 3 par Suisse tourisme.

«Le niveau de l'enseignement est exemplaire. Tout le monde s'est dit particulièrement satisfait, enseignants et étudiants à l'unisson. L'ambition du Bildungszentrum Bau d'améliorer en continu le standard de qualité déjà atteint s'est nettement fait ressentir!» C'est en effet ce qu'ont attesté les experts du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour l'Ecole supérieure Conduite des travaux, peu avant de clôturer la procédure de reconnaissance, également achevée l'année dernière pour l'EPD ES Direction construction.

Le nouveau site de formation et le hall 23, spécialement construits pour les besoins de la formation de machiniste ou de grutier, ont été inaugurés en septembre dans le cadre d'une grande fête. Depuis, plus de 600 machinistes apprécient déjà leur formation initiale dans un environnement des plus modernes. Bien que le nouveau règlement ne soit pas encore en vigueur, le Bildungszentrum Bau est déjà reconnu dans toute la Suisse pour la formation de machiniste. N'hésitez pas à venir voir le terrain de formation avec ses excavatrices, ses chargeuses, ses grues, ses chariots élévateurs et ses collaborateurs lors de votre prochaine visite du CAMPUS SURSEE.

Photo: Campus Sursee

Le plus grand hôtel de Suisse, le Campus Sursee, offre une formation, une pension et un hébergement de qualité.

Photo: Campus Sursee

CAMPUS SURSEE

Sur la voie du succès

QUALITY
Our Passion

Classifié par hotelleriesuisse Swiss Hotel Association ★★★

Thomas Hegnauer, directeur du centre de séminaires

L'année 2015 a été couronnée de succès. Le centre de séminaires a de nouveau réalisé un résultat record. Tant les recettes issues du logement que le chiffre d'affaires des restaurants ont pu augmenter, pour un recul parallèle des coûts. Le nombre de nuitées s'est porté à 120 000. Les repas principaux ont, quant à eux, passé le cap des 400 000 unités.

Depuis décembre 2015, nous sommes classés hôtel trois étoiles par hotelleriesuisse, et faisons désormais officiellement partie des plus grands hôtels de Suisse.

Pour le centre de séminaires, la proximité de l'hôtel demeure primordiale. Notre enquête sur le degré de satisfaction a révélé que nos collaborateurs sont perçus comme particulièrement cordiaux. Tant les hôtes de l'industrie de la construction que ceux des autres branches aiment venir au CAMPUS SURSEE et profiter de l'infrastructure moderne pour leurs conférences, séminaires ou manifestations.

Le succès se reflète également dans la demande croissante de nos manifestations. Les fameux «concerts du 2nd Friday», avec de la musique live au bar du BAULÜÜT, sont désormais partie intégrante de notre programme annuel. Les manifestations culinaires telles que le «Riesling&Dine», le «Whisky&Cigars» ou encore notre premier Gala de la Saint-Sylvestre ont toutes affiché complet.

Les grandes manifestations de l'été et de Noël ont montré que la qualité du centre de séminaires était parfaitement à la hauteur de manifestations d'envergure. Différentes équipes du Tour de Suisse ont logé sous notre toit et des centaines de personnes en fauteuil roulant se sont senties bien dans nos chambres d'hôtel pendant la coupe du monde de paracyclisme.

CAMPUS SURSEE

Rapport financier

Heinz Huber, chef finances et services

La nouvelle augmentation du nombre de participants aux séminaires et aux formations a entraîné une hausse du produit d'exploitation consolidé de 4,3% par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 38,5 millions. Au cours de cet exercice 2015/16, nous prévoyons un chiffre d'affaires net de CHF 40 millions.

Les charges liées au personnel ont augmenté de 1,9% pour atteindre CHF 17,3 millions, ce qui correspond à un taux de frais de personnel de 44,8%. Les prestations fournies par les conférenciers externes s'élèvent à CHF 4,9 millions et ont pu être réduites de 1,3% pour atteindre un ratio de dépenses de 12,6%.

Le résultat opérationnel EBITDA a haussé de 3,8% pour passer à CHF 6,5 millions et correspond donc à une marge EBITDA de 17,3%. Les amortissements linéaires se montent à CHF 6,1 millions. Les investissements avoisinent CHF 12 millions. Le cash-flow atteint CHF 7,8 millions et correspond à 20,2% du produit opérationnel.

Suite à la publication des réserves latentes, les immobilisations ont enregistré une hausse en date de clôture du bilan pour atteindre CHF 111,2 millions, soit un financement de près de 93,3% par le capital de l'organisation. Malgré les nouvelles constructions précitées, les liquidités ont haussé d'env. CHF 1,1 million pour se chiffrer à près de CHF 6,6 millions.

Photo: Campus Sursee

CHIFFRES-CLÉS COMPTES CONSOLIDÉS DE PERTES ET PROFITS

(000 CHF)	01.08.14 – 31.07.15	Exercice précédent	Variation
Bénéfice d'exploitation	38 535	36 940	1595
Frais de personnel	17 298	16 969	329
Prestations des intervenants	4864	5139	–275
Résultat brut après charges de personnel	12 130	10 512	1618
Résultat opérationnel (EBITDA)	6667	4992	1675
Marge EBITDA	17,3%	13,5%	3,8 pp
Amortissements	6111	6161	–50
Bénéfice annuel	813	–2341	3154
Degré de liquidité II	174,4%	185,6%	–11,2 pp
Coefficient de couverture des investissements II	104,8%	104,5%	0,3 pp

consimo

Développer durablement l'organisation

Peter Zimmermann Pauk, directeur de consimo

Les conditions-cadres des 1er et 2e piliers évolueront plus rapidement au cours des dix prochaines années que cela n'a été le cas au cours des quarante dernières. Outre les affaires quotidiennes, consimo s'occupe donc intensivement du développement de scénarios d'avenir pour l'évolution future de l'organisation. L'année 2015 a apporté des changements dans des postes clés.

CAISSE DE COMPENSATION 66 SSE

Tous les employeurs et leurs collaborateurs ainsi que les personnes exerçant une activité indépendante qui sont membres de la SSE ou de Holzbau Schweiz sont affiliés à la caisse de compensation 66 SSE.

L'année 2015 a apporté son lot de changements au niveau du personnel de la direction. Peter Zimmermann Pauk, directeur de consimo depuis le printemps 2015, a été élu directeur de la caisse mi-2015. Heiner Gossweiler, membre du Comité central SSE, a succédé à Jost Murer au poste de président de la caisse. Parallèlement, Joseph Lustenberger a été élu président de la caisse de compensation militaire (CCM).

Afin de promouvoir un échange de données efficace, les clients qui utilisent le PartnerWeb dans leurs relations avec la caisse de compensation 66 SSE sont récompensés par une augmentation de 10% du remboursement des frais administratifs. Ces bonus sur les remboursements ont été versés pour la première fois en octobre 2015. La caisse de compensation militaire, qui fait partie de la caisse de compensation des entrepreneurs, a abaissé le taux de cotisation pour 2015 de 0,01% pour le porter à 0,10% et la caisse d'allocations familiales a pris en charge, pour ses membres, l'encaissement des cotisations du fonds de soutien aux chômeurs du canton de Lucerne à partir du 1er janvier 2015 (taux de cotisation: 0,007%). L'augmentation des retraites adoptée par la Confédération pour le début de 2015 a été appliquée dans les délais.

ORGANISATION FIN DÉCEMBRE 2015

(hors fonctions internes)

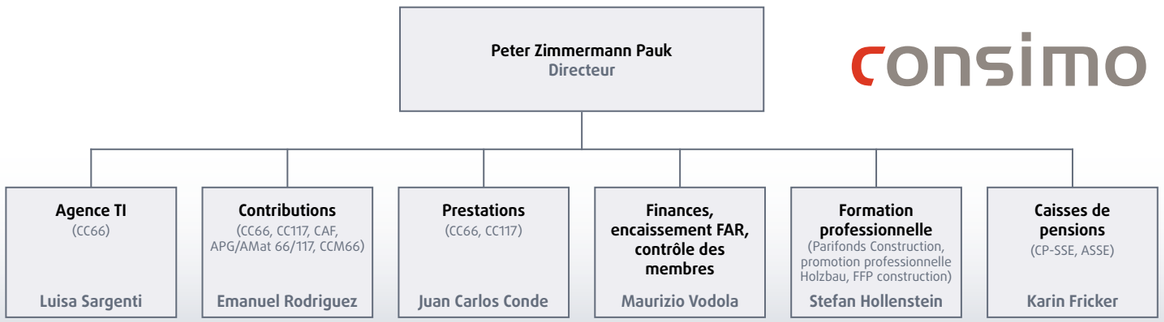

BREF PORTRAIT

consimo est un centre de services actif dans le domaine des assurances sociales. Il fournit, pour le compte de ses clients et de ses mandants, des prestations dans les secteurs des caisses de compensation AVS, des caisses d'allocations familiales, de la prévoyance professionnelle et de la formation professionnelle dans toute la Suisse.
La SSE est son principal mandant.
>> www.consimo.ch

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE LA CAISSE DE PENSIONS DE LA SSE

Taux de couverture fin 2015 (estimation)	125,4%
Taux de cotisation risque à partir du 1er janvier 2015	2,95%
Taux d'intérêt au 1er janvier 2016	2,5%

CAISSE DE PENSIONS DE LA SSE

La caisse de pensions de la SSE est ouverte à toutes les entreprises membres ainsi qu'à toutes les autres entreprises du secteur de la construction et du second œuvre. Avec une prime de risque de 2,95% et une rémunération de l'avoir de vieillesse de 2,5% à partir du 1er janvier 2016, elle est devenue encore plus attractive. Le taux de couverture estimé de 125,4% à fin 2015 apporte aux assurés une garantie supplémentaire pour leur capital de vieillesse.

CAISSE D'ASSURANCE DE LA SSE

A l'automne 2014, le Conseil de fondation de la caisse d'assurance de la SSE (ASSE) a décidé de dissoudre la caisse fermée en 1983. En 2015, les modalités ont été définies en détail. Les bénéficiaires ont été informés et les premiers versements de l'avoir restant ont été effectués. Les bénéficiaires des avoirs restants peuvent retirer leur capital jusqu'à la fin mars 2016 directement à l'ASSE et plus tard à la Fondation institution supplétive LPP, dans la mesure où ils respectent les conditions réglementaires.

PARIFONDS CONSTRUCTION

Le taux de cotisation réduit de 0,95% appliqué depuis début 2013 (contribution de 0,55% à la charge du salarié, 0,4% à la charge de l'employeur, calculée sur la base de la masse salariale soumise à la LAA) a pu être maintenu pour 2015. Le Parifonds Construction continue de soutenir les cours de langue «fide» sur les chantiers instaurés dans le cadre du dialogue sur l'intégration de la Conférence tripartite sur les agglomérations. L'offre est ouverte à toutes les entreprises soumises à la Convention nationale pour le secteur principal de la construction en Suisse, à la Convention des constructeurs de voies ferrées ou à la Convention des cadres de la construction et versant des cotisations. En 2015, 90 cours se sont déroulés avec plus de 800 participants. Le projet pilote élargi s'est terminé fin 2015, avec un total de plus de 1200 participants aux cours entre début 2014 et fin 2015. Suite à une évaluation des expériences recueillies dans le cadre du projet pilote, il a été décidé que Parifonds Construction soutiendrait encore ces cours à l'avenir.

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Assemblée des délégués 58

Comité central 59

Procès-verbal de l'assemblée générale 60

Membres du comité central et délégués de la SSE 62

En mémoire 64

Assemblée des délégués

De la solidarité naît la force

Les délégués ont misé sur la solidarité et ont pris plusieurs décisions pour éviter un régime sans convention.

L'assemblée des délégués (AD) du printemps 2015 était la première sous la direction du nouveau président central Gian-Luca Lardi. Il a accueilli les délégués le 19 mai 2015 à l'hôtel Marriott de Zurich avec un appel à la solidarité visant à garantir notre force. La solidarité est particulièrement importante au sein de la SSE, car vu la taille de l'association de branche, de nombreux intérêts opposés s'y affrontent: ceux des grandes et des petites entreprises, ceux des entreprises urbaines et rurales, ceux des entreprises des régions frontalières et de celles de l'intérieur du pays, ou encore ceux des représentants du bâtiment et du génie civil. Tous nos membres devraient donc considérer le maintien de l'unité au sein de l'association comme une grande priorité.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PROLONGATION DE LA CN

Les délégués de la SSE ont fait preuve de solidarité non seulement vis-à-vis des autres membres de l'association, mais également vis-à-vis des ouvriers de la construction. Bien qu'Unia n'ait pas manqué une occasion, en 2015, de contourner le partenariat social, les délégués ont indiqué leur net accord pour la prolongation de la CN lors de l'assemblée des délégués du printemps: il a en effet été décidé à l'unanimité d'octroyer au comité central la compétence en matière de négociations de prolongation. Ils ont cependant tout aussi clairement souligné que les négociations sur différents points matériels de la CN étaient exclues tant que le secteur d'analyse des risques d'Unia resterait en place.

GARANTIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL EXCEPTIONNELLES

Lors de l'assemblée des délégués d'automne, qui s'est déroulée les 30 septembre et 1er octobre derniers au Palais des Congrès de Bienne, les délégués ont à nouveau confirmé la stratégie adoptée dans le cadre des négociations de la CN.

Les délégués étaient d'accord sur le fait que même dans le cas d'un régime sans convention à partir du 1er janvier 2016, il fallait tout mettre en œuvre pour garantir des conditions de travail exceptionnelles. L'assemblée des délégués a donc décidé qu'en cas de régime sans convention, les conditions de travail de la CN actuelle seraient prolongées et maintenues jusqu'à fin 2016.

OBLIGATION DE NÉGOCIATIONS SALARIALES

Les délégués ont également dû se pencher sur la CN actuelle 2012/15, et plus précisément sur son article 51, qui oblige les partenaires sociaux à mener des négociations salariales dans le courant du troisième trimestre de chaque année. L'assemblée des délégués d'automne a appelé à l'unanimité à l'ouverture des négociations salariales de 2016.

LE BADGE PARITAIRE PRIVILÉGIÉ

Les délégués s'accordent à dire que, dans le secteur principal de la construction, la garantie des conditions de travail ne requiert pas tant de nouvelles lois que leur meilleure application. Après avoir été mandaté en 2014 par les délégués de l'élaboration d'un «Badge», le comité central a présenté le concept détaillé «Badge» lors de l'assemblée des délégués du printemps. Ce point de l'ordre du jour a déclenché un vif débat sur l'élaboration d'un système de contrôle paritaire ou patronal. Différents délégués considèrent qu'un «Badge» ne peut être couronné de succès que si, d'une part, un système national et non (supra) régional est utilisé et, d'autre part, si les entreprises étrangères et travailleurs détachés sont saisis dans le système.

L'assemblée des délégués du printemps a décidé de continuer à travailler à une solution paritaire. Cette procédure a été réaffirmée lors de l'assemblée des délégués d'automne avec une nouvelle décision relative au «Badge».

Le comité central

Le comité central est l'organe suprême de la SSE. Il est constitué du président central et des représentants des sept régions de la SSE et de la Fédération Infra. Chaque région et la Fédération Infra ont droit à un représentant au sein du comité central. La région Romandie a droit à deux représentants. Le comité central compte au maximum onze membres (y compris le président central). A l'exception du président central (élu par l'assemblée générale), les membres du comité central sont élus par l'assemblée des délégués.

Comité central

Pour la CN et la FAR

Le comité central s'est réuni sept fois en 2015: il a tenu trois séances au siège de la SSE à Zurich et deux sessions à huis clos de deux jours au Campus Sursee, ainsi que deux autres sessions d'une demi-journée à l'hôtel Metropol de Lucerne et au Campus Sursee.

Les membres du comité central ont majoritairement utilisé le temps de session en 2015 pour débattre des grands défis dans le domaine du partenariat social. D'une part, le comité central a tout mis en œuvre pour prolonger la Convention nationale expirant au 31 décembre 2015 et éviter ainsi un régime sans convention. D'autre part, il a planché sur une solution au déficit attendu de financement du départ à la retraite anticipé flexible à l'âge de 60 ans. Si ces deux sujets ont fait l'objet de débats intensifs à chacune des sept séances, l'étonnement face au manque de collaboration constructive de la part des syndicats, et notamment d'Unia, était lui aussi toujours au rendez-vous.

Ce comportement peu coopératif, notamment de la part d'Unia a virtuellement mis le partenariat social au point mort. Les membres du comité central ont noté à plusieurs reprises qu'ils ne mèneraient plus aucune négociation sur la nouvelle CN tant que le secteur d'analyse des risques d'Unia resterait en place – position qui tenait compte d'une décision correspondante au niveau de l'assemblée des délégués. D'autres manifestations discutables d'Unia telles que la désinformation publique de mauvaise foi et les actions perturbatrices lors des journées nationales d'action, n'ont fait que conforter le comité central dans sa décision.

Lors de sa séance du 6 mai 2015, le comité central a décidé de proposer aux syndicats une prolongation de la Convention nationale actuelle comme alternative aux négociations avortées. Couplée à la reprise des négociations sur le financement de la FAR en juin dernier, cette décision du comité central ouvrait la voie au succès des négociations.

Le 17 décembre 2015, tout était prêt: le comité central disposait enfin d'une solution globale CN/FAR acceptable, qu'il pouvait recommander à l'assemblée des délégués (prévue pour le 13 janvier 2016).

Le travail sur le règlement des examens K-BMF a été un autre sujet récurrent de l'année 2015. Quelques progrès ont pu être obtenus au niveau de l'harmonisation à l'échelle nationale de la formation de machiniste.

Le reproche de la Comco quant à l'incompatibilité entre la systématique des taux de régie et le droit de la concurrence en vigueur a également donné du fil à retordre au comité central. Malgré l'énorme engagement des membres du comité central, il n'a pas été possible de trouver une solution à cette question. Aucune actualisation des taux de régie pour 2016 ne peut donc être publiée dans l'immédiat.

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS PAR LE COMITÉ CENTRAL

5 FÉVRIER 2015
- Election de Pierre Parietti et d'Urs Hany (en tant que successeur de Jost Murer) aux postes de vice-présidents du comité central de la SSE.
- Election de Mark Bösiger à la Commission professionnelle paritaire Travaux souterrains (CPPTS).

6 MAI 2015
- Election de Peter Zimmermann (en tant que successeur de Martin Leuenberger) au Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel Ituma.
- Election de Massimo Cereghetti (en tant que successeur de Guido Baggio) au poste de représentant du Tessin au Conseil de fondation du Campus Sursee.
- Patrick Hauser a été nommé (en tant que successeur d'Heinrich Bütikofer) membre de l'Office fédéral de conciliation; l'élection incombe au Conseil fédéral.

18 JUIN 2015
- Election de Martin A. Senn (en tant que successeur d'Heinrich Bütikofer) au poste de directeur adjoint de la SSE.
- Election de Pascal Johner (en tant que successeur de Gerhard Moser) au comité de direction de Parifonds Construction.
- Romina Harast remplace Patrick Hauser au sein de la commission de recours du Parifonds Construction.

25 et 26 AOÛT 2015
- Election de Benedikt Koch au poste de directeur de la SSE (en tant que successeur de Daniel Lehmann).
- Election de Blaise Clerc (en tant que successeur de Serge Oesch) au conseil d'administration SI Meinier-Résidence Nord SA.

17 DÉCEMBRE 2015
- Election de Roger Mürner (en tant que successeur de Björn Hansen) à la Commission paritaire suisse d'application (CPSA).
- Election de Rolf Graf et d'Erik Pancetta au Conseil de formation (CFO).

Le comité central de la SSE pour la période 2015 – 2018 (de gauche à droite): Martin Wyss, Heiner Gossweiler, Joseph Lustenberger, Cleto Muttoni, Pierre Parietti (vice-président), Gian-Luca Lardi (président central), Erich Gollino, Mark Bösiger, Gerhard Moser, Luc Pasquier, l'ancien conseiller national Urs Hany (vice-président).

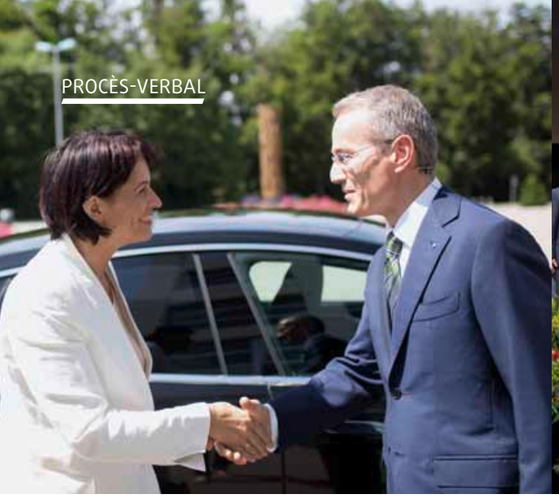

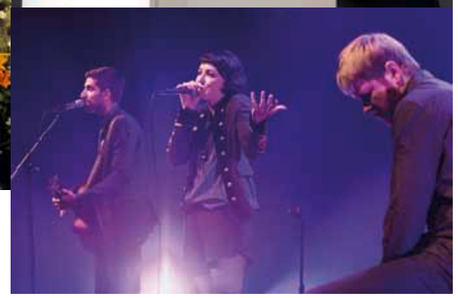

Photos: Heike Grasser

Journée de la construction 2015

La Journée de la construction compte parmi les principales manifestations festives de l'année. La Conseillère fédérale Doris Leuthard (1ère photo à partir de la gauche), en tant qu'oratrice, avec le président central de la SSE Gian-Luca Lardi qui lui souhaite la bienvenue. Katja Stauber (3e photo depuis la gauche) a assuré la modération de cette manifestation. Autres temps forts: cérémonie de remise des diplômes aux nouveaux entrepreneurs et spectacle du groupe Carrousel.

PROCÈS-VERBAL DE LA 119E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date et lieu:	26 juin 2015, Forum Fribourg
Participants:	829 membres et invités (selon les inscriptions)
Présidence:	Gian-Luca Lardi, président central SSE
Procès-verbal:	Brigitte Wild

SOUHAITS DE BIENVENUE

Jean-Luc Schouwey, président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), transmet, après les souhaits de bienvenue de la modératrice Katja Stauber, les salutations du canton de Fribourg qui accueille cette année les membres de la SSE pour leur AG.

Le président central G.-L. Lardi souhaite une cordiale bienvenue aux membres et aux invités venus des quatre coins de la Suisse. Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard et Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz arriveront plus tard. Puis, il salue nommément Messieurs Jean-Luc Schouwey, président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, le conseiller aux Etats Urs Schwaller, du canton de Fribourg et président de cemsuisse, le conseiller national Hans Killer, président de constructionsuisse, le conseiller national Jean-François Rime, président de l'Union suisse des arts et métiers, Christian Danz, président du conseil d'administration de la HG Commerciale, Hans Rupli, président de construction en bois suisse, Werner Messmer, ancien CN et ancien président de la SSE, Duri Bezzola ancien CN, Dumeni Columberg, ancien CN, Ulrich Fricker, président de la direction de la Suva, Rafael Corazza, directeur du secrétariat de la COMCO, Jürg Röthlisberger, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU), le prof. Roland A. Müller, directeur de l'Union patronale suisse, Frank Dupré, vice-président de la Zentralverband des Deutschen Baugewerbes ainsi que les nouveaux membres du CC pour la première fois présents à une AG, soit Gerhard Moser, représentant le Nordouest de la Suisse, et Joseph Lustenberger, représentant de la Suisse centrale.

Puis, le président central G.-L. Lardi relève que lors de son entrée en fonctions, il a eu la chance de reprendre les rênes d'une association fonctionnant à merveille. C'est pourquoi il tient à en remercier vivement son prédécesseur.

Le président central saisit l'occasion de remercier vivement ses vice-présidents, à savoir Pierre Parietti (en fonction) et le nouvel élu Urs Hany ainsi que ses collègues au CC pour leur engagement sans relâche.

1. PROCÈS-VERBAL

Décision (à l'unanimité): le procès-verbal de l'AG SSE du 27.6.2014 à Kreuzlingen est approuvé.

2. RAPPORT ANNUEL 2014

Le rapport annuel 2014 de la SSE envoyé avant l'AG contient une foule d'informations à la fois intéressantes et utiles. Celles-ci se limitent non seulement à l'activité de la SSE et aux résultats obtenus durant l'exercice sous revue, mais le rapport contient aussi les données et les chiffres portant sur la situation dans la branche.

L'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage aux collaborateurs et aux cadres de la SSE décédés suite au crash d'hélicoptère du 2 octobre 2014 de même qu'en mémoire de membres et chargés de fonctions disparus au cours de l'année écoulée.

Le président central G.-L. Lardi soumet le rapport annuel 2014 à la discussion.

Pas d'intervention.

Décision (à l'unanimité): l'AG SSE approuve le rapport annuel 2014.

G.-L. Lardi remercie tous les collaborateurs ayant participé à l'établissement du rapport annuel. Par la même occasion, il remercie aussi la direction de la SSE et toute l'administration centrale de l'excellent travail et de leur engagement soutenu au cours de l'année écoulée qui a comporté des défis de taille.

Puis, il adresse tous ses remerciements à Mesdames R. Lang-Gubler et K. Ruetz ainsi qu'à leur équipe qui ont contribué au succès de toute la manifestation.

3. DIVERS

Pas d'interventions

JOURNÉE DE LA CONSTRUCTION

Le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du canton de Fribourg, transmet les salutations de son canton.

Dans son exposé, le président central G.-L. Lardi indique que la branche de la construction se trouve à un tournant. Après environ une décennie, la phase de croissance est derrière nous pour le moment. Pour avoir du succès en 2015, il faut densifier les constructions, aspect à intégrer dans la Stratégie énergétique 2050. La SSE s'engage donc pour que les constructions de remplacement soient traitées de manière identique aux assainissements.

Pour G.-L. Lardi, il est important que la SSE s'engage, avant la politique, pour des conditions-cadre optimales. La responsabilité solidaire est un bon exemple montrant que celle-ci ne résout pas les problèmes sur les chantiers. Il convient d'améliorer l'application de la CN, si possible avec un badge. Enfin, G.-L. Lardi s'exprime au sujet du partenariat social, base pour la paix du travail et les excellentes conditions de travail. Mais Unia ébranle cet important fondement avec son service spécialisé d'analyse des risques (SAR).

Ensuite, Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication DETEC, transmet les salutations du Conseil fédéral et informe sur les préoccupations financières et les moyens requis par le gouvernement. Elle explique les raisons du rejet de l'Initiative «Vache à lait» et la nécessité de construire un 2e tube au Gothard.

Enfin, Hans Björn Püttgen, prof. h.c. de l'EPFL et fondateur de l'Energy Center prononce un exposé sur la Stratégie énergétique 2050, dont les déclarations font contre-poids à l'enthousiasme quelque peu optimiste des milieux politiques à l'égard du tournant énergétique.

G.-L. Lardi et D. Lehmann félicitent les personnes ayant réussi leurs examens professionnels supérieurs d'entrepreneur-construction diplômé et remettent à chacun d'eux un présent.

Zurich, le 28 juin 2015

Le président:
Gian-Luca Lardi, Président central de la SSE

Pour le procès-verbal:
Brigitte Wild, Assistante de la direction de la SSE

ADMINISTRATION CENTRALE

ENTRÉES 2015		
01.01.2015		Mero Riccardo, Entreprises + Prestations, chef Formation initiale
01.01.2015		Ruch Aeschlimann Jocelyne, Secrétariat Romand Lausanne, secrétaire/assistante
01.01.2015		Winter Christine, Finances, comptable salaires et responsable du Grand-Livre
01.04.2015		Bächtiger Ramona, Politique + Communication, cheffe du shop SSE
20.04.2015		Gerber Ingrid, assistante à la CPSA/CPS voies ferrées/collaboratrice au backoffice CPSA/CPS voies ferrées
01.07.2015		Kehrli Michael, Entreprises + Prestations, juriste
20.07.2015		Zaccaro Marilena, Finances, comptable
01.10.2015		Witschi Christian, Entreprises + Prestations, chef de projet du secteur DAN
01.12.2015		Burgener Giuliana, assistante à la CPSA/CPS voies ferrées/ collaboratrice au backoffice CPSA/CPS voies ferrées
01.12.2015		Senn Philipp, Politique + Communication, spécialiste en communication
SORTIES 2015		
31.01.2015		Lazarov Tanja, Politique + Communication
28.02.2015		Kregar Bea, Finances
28.02.2015		Suvada Patrick, Politique + Communication
31.05.2015		Ates Sevda, Finances
31.05.2015		Bottazzoli Gérard, Entreprises + Prestations
30.06.2015		Bütikofer Heinrich, Entreprises + Prestations, départ à la retraite
30.06.2015		Heuscher Nadia, Personnel + Manifestations
31.07.2015		Gerber Ingrid, CPSA/CPS voies ferrées
31.08.2015		Mössinger Ivo, Entreprises + Prestations
31.10.2015		Gyger Karin, Politique + Communication
31.12.2015		Diana Massimo, Politique + Communication
JUBILÉS 2015		
04.01.2015	5 ans	Pfeffer-Urfer Yvonne, Personnel/Manifestations
01.06.2015	5 ans	Wild Brigitte, secrétariat de direction
01.07.2015	5 ans	Mössinger Ivo, Entreprises + Prestations
23.08.2015	5 ans	Aytekin Betül, Finances
01.12.2015	5 ans	Stäuble René, Entreprises + Prestations
01.02.2015	10 ans	Estermann Christophe, Secrétariat Romand Lausanne
21.02.2015	10 ans	Grossmann Jean-Pierre, Entreprises + Prestations
01.10.2015	10 ans	Harast Romina, Entreprises + Prestations
01.11.2015	10 ans	Lang-Gubler Rahel, Personnel + Manifestations
02.10.2015	15 ans	Bisig Maja, Politique + Communication
02.10.2015	15 ans	Frei Christoph, Finances

Membres du comité central et délégués de la SSE

L'assemblée des délégués compte 110 délégués et est composée de délégués de régions, d'associations et d'autres groupements. Les régions disposent de 70 délégués, les groupes professionnels de 31 et les autres groupements de 9. Les sept régions sont représentées à l'assemblée des délégués en fonction du nombre de membres et des cotisations de membres versées à la SSE. Chaque canton a droit à au moins un délégué. La composition définitive du nombre de délégués est décidée par l'assemblée des délégués elle-même sur demande du comité central.

Assemblée des délégués
Situation 19 février 2016
Comité central
Président
Lardi Gian-Luca, Rovio
Vice-présidents
Hany Urs, Niederhasli
Parietti Pierre, Porrentruy
Autres membres du comité central
Bösiger Mark, Heimberg
Gollino Erich, Appenzell
Gossweiler Heiner, Brütten
Lustenberger Joseph, Hergiswil
Moser Gerhard, Würenlos
Muttoni Cleto, Faido
Pasquier Luc, Le Pâquier-Montbarry
Wyss Martin, Schüpbach
Délégués des régions et groupes professionnels
Région 1: Romandie
Section de Genève
Genoud-Prachex Dominique, Satigny
L'Hôte Pierre-Alain, Président, Vernier
Fédération vaudoise des entrepreneurs
Dufour Olivier, Crissier
Gavin Christophe, Ballens
Musitelli Philippe, Président, Eclépens
Pittet Frédéric, Bottens
Association valaisanne des entrepreneurs du bâtiment et du génie civil
Bosi Christophe, Monthey
Martig Konrad, Gampel
Melly Jean-Michel, Zinal

Métrailler Alain, Président AVE, Sion
Zengaffinen Raoul, Steg
Fédération fribourgeoise des entrepreneurs
Brodard Nicolas, Fribourg
Meyer Manfred, Morat
Schouwey Jean-Luc, Président, Marsens
Fédération neuchâteloise des entrepreneurs
Haussener Olivier, Président, Marin
Hübscher Urs, Cortaillod
Section du Jura
Luchinger Yves, Courroux
Section du Jura bernois
Torti Flavio, Président, Reconvilier
Région 2: Tessin
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori Sezione Ticino
Bernasconi Egidio, Chiasso
Galli Mauro, Rivera
Milani Matteo, Ludiano
Salmina Andrea, Gordola
Santaniello Ferdinando, Bellinzone
Région 3: Berne
Kantonal-Bernischer Baumeisterverband KBB
Ghelma Sandro, Meiringen
Kohler Bruno, Lenk im Simmental
Loosli Christoph, Studen
Mathys Thomas, Aarberg
Meer Adrian, Langenthal
Moresi Reto, Wabern
Zimmermann Alfred, Berne

Région 4: Nord-ouest de la Suisse
baumeister verband aargau
Böller Rolf, Wallbach
Kummer Martin, Président, Schinznach-Dorf
Notter Anton, Villmergen
Strasser Felix, Küttigen
Bauunternehmer Region Basel BRB
Graf Rolf, Maisprach
Oehri Felix, Bâle
Schmied Eduard, Président, Bâle
Baumeisterverband Solothurn
Fuchs Bruno, Président, Gretzenbach
Müller Christoph, Soleure
Région 5: Suisse centrale
Baumeisterverband Luzern
Bruno Reto, Meggen
Lindegger Josef, Président, Kastanienbaum
Stutz Philipp, Willisau
Waller Peter, Büron
Section Uri
Baumann Stefan, Président, Flüelen
Section Schwyz
Minelli Pietro, Président, Küssnacht am Rigi
Section Unterwald
Von Ah Matthias, Président, Lungern
Baumeisterverband Zug
Rust Peter, Président, Walchwil
Région 6: Zurich-Schaffhouse
Baumeisterverband Zürich-Schaffhausen
Bereuter Marco, Volketswil
Egli Hanspeter, Zurich
Fahrer Roger, Président, Zurich
Peter Michel, Zurich

CARTE DES RÉGIONS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

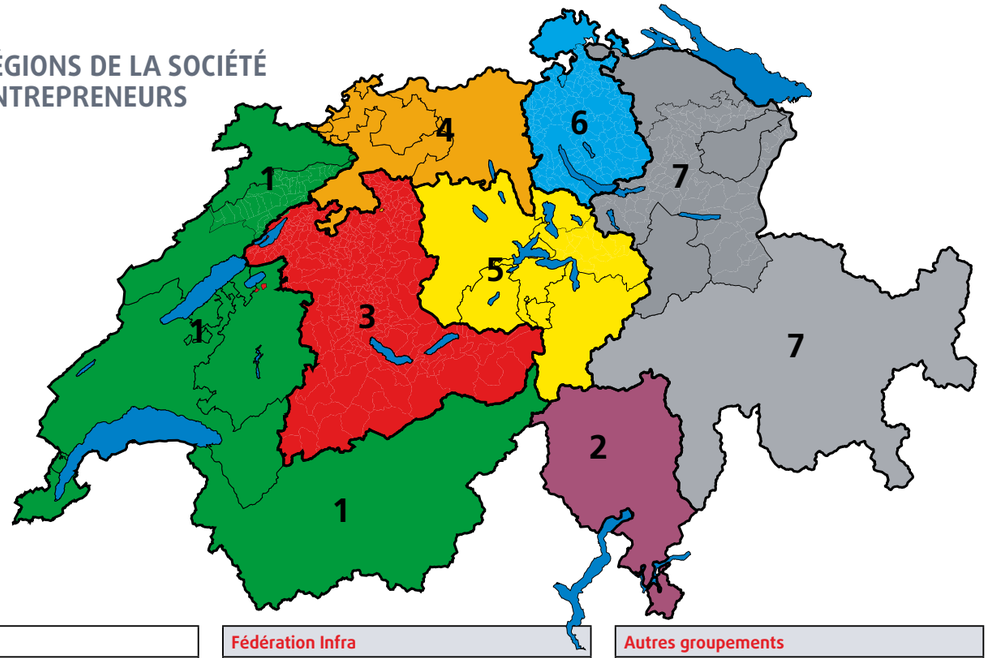

Section Zurich
Huwiler Daniel, Président, Schlieren
Section Schaffhausen-Weinland
Schnelli Walter, Président, Lohn SH
Section Winterthour
Jöhr Philipp, Président, Winterthour
Section Zürichsee/Sihltal und Amt
Egli René, Président, Meilen
Section Zürcher Oberland
Ackeret Andreas, Président, Bubikon
Section Zürcher Unterland
Blum Daniel, Président, Regensdorf
Région 7: Suisse orientale
Baumeisterverband Kanton St. Gallen
Jud Beat, Président cantonal, Schmerikon
Kühne Werner, Saint-Gall
Schlauri Othmar, Zuckenriet
Toldo Thomas, Sevelen
Thurgauischer Baumeisterverband
Trachsel Christian, Frauenfeld
Tschanen Mathias, Président, Müllheim Dorf
Baumeisterverband beider Appenzell
Zimmermann Josef, Président, Appenzell
Baumeisterverband des Kantons Glarus
Hösli Thomas, Président, Mühlehorn
Graubündnerischer Baumeisterverband
Blumenthal Daniel, Vella
Derungs Markus, Président, Davos Glaris
Gattoni Oscar, Soazza
Hohenegger René, Brail

Fédération Infra
Bodmer Stefan, Aarau
Casanova Armando, Liestal
Clivaz Etienne, Sion
Fringeli Peter, Schlieren
Gasser Thomas, Lungern
Giovanoli Claudio, Coire
Gross Frédéric, St-Légier
Imperiali Thomas, Büren an der Aare
Meier Guido, Wallisellen
Meschenmoser Tobias, Ecublens
Müller Stefan, Thoune
Pagani Nicolas, Lugano
Perrin Christian, Nyon
Rogenmoser Andreas J., Lausanne
Schär André, Zurich
Schaub Dieter, Zufikon
Schmidli René, Baar
Stadelmann Hanspeter, Zurich
Vicenzi Ivan, Bellinzone
Forum des entreprises interrégionales (FEI)
Burri Andreas, Marti Holding AG
Danz Christian, Induni & Cie SA
Gautschi Matthias, Frutiger AG
Giroud Luc, Président, Grisoni-Zaugg SA
Glanzmann Kurt, Walo Bertschinger AG
Haug Michael, Ernst Frey AG
Jud Bruno, Schmid Bauunternehmung AG
Juen Beat, Erne AG Bauunternehmung
Kotacka René, Implenia Schweiz AG
Mettler Thomas, Zindel Gruppe AG
Murer Peter, Strabag AG
Vanoli Reto, C. Vanoli AG

Autres groupements
Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)
Durrer Bruno, Président, Sarnen
Association suisse des pierres naturelles (NVS)
Depierraz Jürg, Berne
Union suisse pour la protection des constructions / Matières synthétiques dans la construction (VBK)
Bachofner Regula, Hunzenschwil
Rosati Felice, Président, Buchrain
Association Suisse des entreprises de Forage et de Sciage du béton (ASFS)
Wingeier Philippe, Président, Bellach
swissstaffing, Union suisse des services de l'emploi
Staub Georg, Dübendorf
Association suisse des maîtres paveurs (ASP)
Seger Armin, Bülach
Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)
Haag Jakob, Président, Hettlingen
Association suisse des carrières de roches dures (VSH)
Nothnagel Robert, Président, Würenlingen

HOMMAGE

A la mémoire de nos membres honoraires et de nos membres vétérans décédés

Hans Baltensperger, Winterthour
Membre honoraire de la section
1983–1990 Membre de l'assemblée des délégués
1983–1990 Président de la section Schaffhausen-Weinland

Erich Berger, Riehen
Membre honoraire de la section
1986–1990 Membre de l'assemblée des délégués

Adolf Hochstrasser, Wettswil
Membre vétéran
1987–1993 Membre de l'assemblée des délégués
1987–1993 Président de la section Zürichsee, Sihltal und Amt

Ruedi Huldi, Herrenschwanden
Membre honoraire et président honoraire de l'Association des entrepreneurs du canton de Berne (Kantonal-Bernischer Baumeisterverband)
1993–1998 Membre de l'assemblée des délégués
2003–2004 Membre de l'assemblée des délégués
1994–2004 Président de l'Association des entrepreneurs du canton de Berne (Kantonal-Bernischer Baumeisterverband)

Hans Manz, Sargans
Membre vétéran
1982–1992 Membre de l'assemblée des délégués

Luigi Pedrazzini, Lugano
Membre honoraire de la section
1984–2000 Membre de l'assemblée des délégués
1992–2000 Président de la section du Tessin

Heinz Siegrist, Niederlenz
Membre honoraire de la section
1996–2003 Membre de l'assemblée des délégués

Bruno Schneider, Lupsingen
Membre vétéran
1989–1999 Membre de l'assemblée des délégués

Herbert Widmer, Gränichen
Membre honoraire de la section
1984–1987 Membre de l'assemblée des délégués

Rolf Wirz, Berne
Membre vétéran
1968–1973 Membre de l'assemblée des délégués
1968–1976 Membre de la direction centrale / du comité central

Hans Ziegler, Berne
Membre vétéran
1962–1968 Membre de l'assemblée des délégués
1965–1968 Président de la Région de Berne

Guido Zwick, Niederhelfenschwil
Membre honoraire de la section
1981–1988 Membre de l'assemblée des délégués
1981–1988 Président de l'Association des entrepreneurs de la Région Wil-Toggenbourg-Gossau

Walter Epple, Glattbrugg
Membre vétéran

Alois Glutz, Subingen
Membre vétéran

Arnold Gobet, Schmitten FR
Membre vétéran

Hermann Hayoz, Berne
Membre vétéran

Ernst Meier, Freienstein
Membre vétéran

Jean-Marie Pasquier, Broc
Membre vétéran

Jürg Pfaff, Bâle
Membre vétéran

Roger Reller, Auenstein
Membre vétéran

Reinhard Soder, Riehen
Membre vétéran

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale
8042 Zurich

Téléphone 044 258 81 11
Téléfax 044 258 83 35

verband@baumeister.ch
www.entrepreneur.ch